



RAPPORT ANNUEL

DE LA FÉDÉRATION EUROPARC

2024



Index

Le mot du Président	1
Renforcement et développement de notre réseau afin de faire de notre vision une réalité	4
Augmentation des capacités humaines et financières du réseau	5
Renforcement des capacités de notre organisation et de ses membres	7
Promouvoir une plus grande inclusion et équité au sein et sous l'impulsion de notre réseau	10
Renforcement du statut des aires protégées pour une nature plus forte et plus durable	11
Promotion de la valeur et des avantages des aires protégées en réponse aux défis environnementaux et sociétaux	12
Développement et enrichissement des partenariats intersectoriels	15
Amélioration du statut de la nature sur terre et en mer et du lien entre les populations et la nature	17
Amélioration de la gouvernance, de la planification et de l'efficacité de la gestion des aires protégées	18
Implication de la jeunesse dans le travail des aires protégées	21
Encourager tout le monde à s'occuper des parcs	22
Promotion des outils et des approches de développement durable pour les populations et la nature	23
Renforcement du rôle des aires protégées en matière de santé et de bien-être	24
Amélioration de la gestion des visiteurs et du tourisme durable	26
Rôle des aires protégées en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation aux nouvelles conditions	28
Renforcement du rôle des aires protégées dans la transition vers une économie verte	30
Notre réseau européen	31
Section Îles Atlantiques d'EUROPARC	32
Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC	33
Section francophone d'EUROPARC	34
Section italienne d'EUROPARC/Federparchi	36
Section Bénélux d'EUROPARC	38
Section Nord-Baltique d'EUROPARC	39
Section espagnole d'EUROPARC	40
Section Naturlandschaften e. V. (section allemande d'EUROPARC)	42
Nous contacter	44

www.europarc.org



Le mot du Président

Chers membres et partenaires,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2024 d'EUROPARC. Cette année a été marquée par d'importantes initiatives et un renforcement de nos activités sur le continent. Celles-ci ont eu lieu en dépit du fait que la coopération internationale, qui constitue notre moteur, est actuellement mise à l'épreuve comme rarement auparavant. Si nous avons connu une évolution constante au cours des dernières décennies, l'année 2024 marque un tournant : les approches protectionnistes entravent de plus en plus les progrès réalisés par la coopération internationale, ce qui annihile les victoires régionales remportées de haute lutte. Dans un tel contexte, nos efforts collectifs et vos initiatives en tant que membres sont plus essentiels que jamais.

Cette année a été marquée par plusieurs temps forts avec notamment en point d'orgue la Journée européenne des parcs, qui s'est tenue le 24 mai sous le slogan « Vote for Nature » (Votons pour la nature). Cette campagne a mis en évidence le rôle clé joué par les aires protégées dans la

Direction d'EUROPARC à l'occasion du Team Time en 2024 © EUROPARC



Michael Hošek, Président d'EUROPARC.

mise en œuvre des politiques environnementales et a appelé le grand public à apporter un soutien actif à la nature. Grâce à nos membres et à nos partenaires, des centaines d'événements se sont tenus à travers toute l'Europe, sensibilisant le grand public à l'importance que revêt la préservation de la nature.

En octobre, nous nous sommes réunis pour la 13^e édition de la rencontre du réseau de la Charte européenne du tourisme durable à Westport, en Irlande. Plus de 100 participants venus de 19 pays ont ainsi eu l'occasion d'échanger autour

des stratégies de tourisme durable et de gestion efficace des flux de visiteurs dans les aires protégées. Ces rencontres renforcent notre capacité collective à relever les défis soulevés par le tourisme et la préservation.

En novembre, nous avons organisé notre tout premier e-Forum en ligne autour des questions liées à l'efficacité de la gestion des aires protégées. Cette plateforme virtuelle a permis à des experts de l'Europe tout entière de partager leurs meilleures pratiques et de discuter des approches innovantes en matière de préservation de la nature. Par ailleurs, nos membres ont élu le Conseil qui siègera ces quatre prochaines années, garantissant ainsi une représentation dynamique et une orientation pionnière pour façonner l'avenir d'EUROPARC.

L'année 2024 a également marqué un jalon important dans l'engagement des jeunes. En juillet, nous avons célébré la 20^e édition du Camp international des jeunes gardes forestiers au Pays de Galles : des jeunes venus de 11 pays se sont réunis afin d'approfondir leur compréhension de la préservation et de partager leurs expériences. En outre, le rôle du Conseil de la jeunesse d'EUROPARC a été renforcé, contribuant activement à nos initiatives et apportant de nouvelles perspectives à notre travail.

Le présent rapport n'en donne qu'un bref aperçu. Pour en avoir une meilleure idée, consultez les pages suivantes qui vous livreront des témoignages, ainsi que des articles consacrés aux progrès réalisés et aux partenariats.

Ne nous méprenons pas : nous ne devons jamais considérer la coopération, surtout transfrontalière, comme un dû : en effet, elle exige de l'engagement, une vision et de la confiance. Ce sont là trois piliers dont nous ne devons pas nous départir dans les années à venir.

En vous témoignant ma gratitude et ma solidarité, je vous souhaite bonne lecture.

Michael Hošek
Président
Fédération EUROPARC



Ce rapport annuel s'inscrit dans la continuité de la stratégie d'EUROPARC, portée par l'aspiration collective des membres d'EUROPARC à une **nature durable, appréciée de tous**. La stratégie façonne et guide les efforts que nous déployons dans le but d'améliorer et de défendre les politiques et pratiques des aires protégées. Le but est de faire en sorte de protéger et d'améliorer notre héritage naturel et culturel pour les générations actuelles et futures. Dans le cadre de cet effort collectif, certaines activités sont déléguées aux différents organes de la Fédération : le Conseil, la Direction, les sections, les commissions et les groupes de travail. En outre, elles sont soutenues par la participation et le travail des membres eux-mêmes dans l'ensemble des aires protégées d'Europe.

À travers l'ensemble du réseau, nous favorisons la collaboration afin de donner naissance à des connaissances et à une expertise collectives en matière de politiques et de pratiques des aires protégées. Grâce à cette coopération et à notre volonté constante d'évoluer, nous stimulons l'innovation et l'apprentissage mutuel. Notre vision d'une **nature durable, appréciée de tous** demeure une ambition partagée, soutenue et défendue par nos membres.



Parc national du Connemara en Irlande.
© EUROPARC

Nos actions s'appuient sur des valeurs et principes visant à avoir une incidence positive au sein du réseau EUROPARC et au-delà. Elles définissent et guident non seulement ce que nous faisons, mais également la manière dont nous procédons. Nos activités et réalisations en 2024 témoignent de notre engagement en faveur de la **coopération, de la joie, de l'inclusion, de la durabilité et de l'excellence**.

COOPÉRATION : nous apprenons et travaillons ensemble dans toute l'Europe pour **innover** en matière de gestion des aires protégées, grâce à l'engagement, la communication et la formation.

JOIE : nous élaborons des expériences amusantes et utiles en matière de mise en réseau afin d'**inciter** nos membres, d'autres organisations et la société dans son ensemble à apprécier les aires protégées à leur juste valeur.

INCLUSION : nous sommes à l'écoute et nous nous engageons dans tous les aspects de nos activités afin d'**informer** nos membres, nos partenaires et nos collègues dans tous les secteurs.

DURABILITÉ : nous évaluons l'incidence du travail de notre organisation sur l'héritage naturel et culturel afin d'**influencer** la reconnaissance et l'intégration des valeurs et avantages des aires protégées dans les politiques.

EXCELLENCE : nous nous efforçons constamment de nous améliorer. Nous **investissons** dans notre personnel, dans les compétences et capacités de nos membres et dans nos contributions aux projets et programmes, afin de dégager une valeur ajoutée dans tous les domaines de nos activités.



Renforcement et développement de notre réseau afin de faire de notre vision une réalité

Nos activités reposent sur une organisation prospère et résiliente, constituée de membres actifs et motivés. Tout au long de l'année 2024, la Fédération EUROPARC a veillé à ce que toutes ses activités s'articulent autour de nos cinq principes essentiels : **coopération, appréciation, inclusion, durabilité et excellence**. Alors que ses méthodes de travail ne cessent d'évoluer, la Fédération EUROPARC a adopté des outils numériques afin de favoriser la coopération internationale. Par le biais de nos plates-formes de mise en réseau, de nos événements et de notre présence en ligne, nous avons travaillé avec nos membres dans le but de façonner l'avenir des politiques et pratiques des aires protégées.

En encourageant le développement perpétuel et l'établissement d'une culture qui repose sur l'apprentissage mutuel, nous favorisons l'émergence de nouvelles façons de penser grâce auxquelles nous pourrions ensemble avancer vers l'avenir. Les aires protégées doivent être en mesure de décider elles-mêmes de leur avenir en s'appuyant sur la clairvoyance et le potentiel du plus vaste réseau d'aires protégées d'Europe.

Augmentation des capacités humaines et financières du réseau

Nos membres et la direction

En 2024, nous avons accueilli 19 nouveaux membres avec lesquels nous allons désormais faire évoluer notre vision. Pour célébrer et motiver encore davantage notre réseau de 397 membres, nous avons lancé la campagne « Members Spotlight » qui met en exergue l'excellent travail qu'ils ont accompli à travers nos réseaux sociaux et nos E-News. En outre, nous avons rendu hommage aux membres grâce auxquels la Fédération s'est renforcée au fil des ans en leur décernant les prix « Members Decaders ». Si nous avons dû faire nos adieux à 15 de nos membres, nous avons atteint un taux de recouvrement de 91 % des cotisations facturées, ce qui témoigne de notre bonne gestion financière.

L'équipe dirigeante continue de prospérer. Nous avons ainsi accueilli une responsable de l'évolution des politiques grâce à laquelle nos initiatives et nos partenariats vont pouvoir aller de l'avant, ainsi qu'une administratrice de bureau à temps partiel, venue soutenir nos activités quotidiennes. Ces nouvelles recrues contribuent à nos efforts continus de rationalisation des processus et veillent à ce que le fonctionnement de la Fédération soit aussi efficace que possible. Mettez-vous en relation avec nous ! Vous trouverez à la fin du rapport une vue d'ensemble de l'équipe et les coordonnées des interlocuteurs à contacter.

Assemblée générale

Les membres d'EUROPARC participent activement à notre travail, à nos prises de décisions et à nos orientations. Cet engagement est particulièrement évident lors de l'Assemblée générale, au cours de laquelle nous prenons les décisions qui façonnent notre avenir. L'édition de cette année s'est déroulée en ligne, ce qui a permis une vaste participation des membres de toute l'Europe. Un nouveau conseil a par ailleurs été élu, écrivant ainsi un nouveau chapitre enthousiasmant dans l'histoire du leadership d'EUROPARC.

L'e-Forum a pu bénéficier de l'énergie et de la coopération de tous les participants. À défaut de conférence en présentiel, ce format numérique a ouvert une nouvelle voie pour tisser des réseaux. Vous trouverez plus loin dans ce rapport des informations plus détaillées sur l'e-Forum.

Le rapport de l'Assemblée générale se trouve dans la zone des membres du site Web d'EUROPARC.

Pour en savoir plus sur l'Assemblée générale, veuillez consulter la zone des membres ici.

Projets

La mise en œuvre de la stratégie d'EUROPARC pour 2030 implique de diriger des projets européens et d'y participer. Par le biais de ces projets, nous cherchons à inspirer, innover, investir, influencer et informer dans le cadre d'opérations qui exercent une incidence durable sur nos parcs et les personnes qui y vivent et y travaillent. Les succès remportés par nos projets sont le fruit de réunions et discussions destinées à établir des partenariats et à développer des initiatives qui contribuent à collecter des fonds et à soutenir l'essor de notre organisation. Outre la subvention ONG LIFE approuvée pour 2025, nous avons soumis des propositions concernant l'appel « Biodiversité et changement en profondeur » de Biodiversa+ et le prix CEB récompensant la cohésion sociale de la Banque de développement du Conseil de l'Europe. Par ailleurs, nous avons établi un partenariat avec l'Université de Warwick afin d'élaborer conjointement un cours de formation au sein de l'Académie européenne de la nature (European Nature Academy - ENA).

Pour en savoir plus sur nos projets en cours ici.

Membres du conseil EUROPARC 2024-2028 :

- ⊗ Michael Hošek (CZ) – Président d'EUROPARC
- ⊗ Marta Múgica (ES) – Vice-présidente
- ⊗ Matti Tapaninen (FI) – Vice-président
- ⊗ Elliott Lorimer (UK)
- ⊗ João Cardoso de Melo (PT)
- ⊗ Lidia Bai (IT)
- ⊗ Sabrina Caire (FR)
- ⊗ Nikos Pangas (GR) - Représentant périurbain
- ⊗ Sonja Miller (DE) - Représentante des sections
- ⊗ Michelle Herrmann (DE) - Représentant de la jeunesse d'EUROPARC
- ⊗ Myrthe Fonck (NL) - Conseiller spécialisé
- ⊗ James Stuart (UK) - Auditeur interne

Pour en savoir plus sur le Conseil EUROPARC et le Président ici.

Rapport financier

Une vue d'ensemble des revenus et des dépenses de la Fédération est présentée sur cette page.

AKTIVA		2024	2023
Crédits	Total crédits fixe	8 060,87	8 909,41
	Total des actifs	790 499,02	443 980,75
Total des actifs		798 559,89	452 890,16
PASSIVA			
Profit Reserve		237 003,92	240 069,04
Débits	Provisions	59 905,69	34 119,40
	Dettes à court terme	501 650,28	178 701,72
Total des ressources et des débits		798 559,89	452 890,16

REVENUS ET DÉPENSES		2024	2023
Revenus			
Cotisations des membres		377 178,00	358 705,80
Financements	Financements de la CE	318 651,80	318 308,16
	Financements pour projects	439 423,09	539 498,12
Autres revenus		158 571,81	118 499,53
Total des revenus		1 293 824,70	1 335 011,61
Dépenses Simplifi ée			
Total des couts du personnel		847 596,03	836 183,08
Total des couts de bureau		24 309,06	26 243,08
Total déplacements et subsistance		92 043,51	111 088,29
Total autres couts		130 401,44	173 300,13
Total dépenses générales		119 857,82	97 271,62
Total Assistance exterieure et rétributions professionnelles		82 682,48	69 467,36
Couts total		1 296 890,34	1 313 553,56
Résultat		-3 065,64	24 458,05



Événement de mise en réseau de fin de projet LIFE ENABLE à Castelfranco Veneto, Italie. © EUROPARC

Renforcement des capacités de notre organisation et de ses membres

LIFE ENABLE : renforcement des capacités de transformation pour l'apprentissage appliqué dans le but d'améliorer l'efficacité de la gestion

Le projet LIFE ENABLE qui s'est achevé en juillet 2024 avait pour principal objectif d'accompagner les États membres dans la mise en œuvre de leurs objectifs et priorités définis dans la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité, en améliorant la qualité et l'efficacité des pratiques de gestion de la nature. Reconnaissant le rôle crucial que jouent les effectifs des aires protégées dans la réalisation de ces objectifs, le projet a visé en priorité le renforcement des capacités pratiques de ceux qui travaillent sur le terrain.

Dans cette optique, le projet LIFE ENABLE a permis de développer un système de formation innovant : l'Académie européenne de la nature (European Nature Academy - ENA), lancée en janvier 2023. Cette académie fait office de centre de connaissances pour une communauté composée d'experts et de professionnels de Natura 2000 et des aires protégées, engagée dans un processus de co-apprentissage. Neuf cours de formation axés sur les compétences ont été mis au point et dispensés dans les domaines suivants :

- ⦿ Planification de la gestion – production et processus
- ⦿ Résolution des conflits - établissement de relations intersectorielles
- ⦿ Engagement des parties prenantes - gestion participative
- ⦿ Communication efficace - techniques et outils.

Au total, 166 participants venus de 34 pays ont attribué à l'ENA et à ses cours une note élevée (4,5/5). Selon les commentaires qu'ils ont remontés, les enseignements ont clairement répondu à leurs besoins et peuvent être mis à profit dans leur travail.

Pour atteindre les objectifs politiques de l'UE en matière de restauration ou de protection accrue, nul doute que les formations vont être de plus en plus sollicitées. Si nous voulons que la biodiversité européenne aille de l'avant, il est clair que nous ne pouvons pas seulement compter sur les compétences techniques, les connaissances et l'expérience : la gestion de la nature se doit d'être efficace, durable, flexible, rentable et de tenir compte d'un vaste éventail de points de vue et d'attentes. Or, c'est précisément à cela que s'attèle l'ENA.

Pour en savoir plus sur le projet ici.



The project and all actions are made possible with support from the LIFE financial instrument of the European Community





e-Forum

La Fédération EUROPARC s'engage à aider les membres de son réseau à nouer des liens et à partager leurs expériences. Bien que notre conférence en présentiel ne se tienne désormais plus que tous les deux ans, nous restons plus que jamais attachés à la mise en réseau. En 2024, nous avons par conséquent lancé le tout premier e-Forum d'EUROPARC, événement numérique accessible et interactif qui se déroule sur une journée.

Sous le thème « *Effective Management, Better Parks* » (*Une gestion efficace pour de meilleurs parcs*), l'e-Forum a rassemblé 90 experts, professionnels et passionnés de l'efficacité de la gestion des aires protégées. Le programme a été constitué autour de quatre piliers essentiels : Planification, gouvernance, renforcement des capacités et communication.

Sue Stolton, co-fondatrice d'Equilibrium Research et membre de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN, et Brian MacSharry, responsable du groupe Nature et biodiversité auprès de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), ont apporté leur éclairage d'expert.

Incarnant parfaitement l'esprit d'EUROPARC, l'événement a servi de plateforme d'interaction et d'échange de connaissances. Les pôles de discussion ont encouragé les participants à partager leurs expériences concernant les aspects cruciaux de la gestion des aires protégées. Dans le même temps, le « Coin des intervenants » a permis au réseau EUROPARC de présenter des initiatives concrètes favorisant une meilleure gestion des aires protégées.

Pour en savoir plus sur l'e-Forum ici.



Résultats de Mentimeter issus du centre de discussion sur le renforcement des capacités.

Pour que les aires ne soient pas protégées que sur le papier, elles ont besoin des éléments suivants :

- ⦿ Gestion intelligente
- ⦿ Gouvernance solide
- ⦿ Communication efficace

L'e-Forum d'EUROPARC a permis de souligner la nécessité d'établir des **plans adaptatifs et concrets** pour faire face aux pressions du monde réel.

La gouvernance demeure complexe et nécessite **une formation et une volonté d'adaptation**. Les gestionnaires d'aires protégées jonglent avec diverses compétences, allant de la maîtrise des pratiques de préservation à la capacité à motiver des parties prenantes, en passant par la planification financière. Par conséquent, ils doivent impérativement bénéficier d'une formation continue.

Et qu'en est-il de la communication ? Tout n'est pas seulement question de portée : il s'agit aussi de **briser les silos, d'encourager la collaboration et de mesurer l'impact**. Pour s'inscrire dans le temps, le succès doit s'asseoir sur l'instauration d'espaces d'échange, tant en ligne qu'en présentiel.

Programme de bourses Klaus Toepfer

L'expertise d'EUROPARC en matière de gestion des aires protégées est reconnue à travers toute l'Europe. À ce titre, il nous est également demandé de dispenser des formations dans le cadre d'initiatives et de programmes gérés par des organisations externes. En 2024, nous avons dispensé un module de formation sur deux jours consacré à la préservation, aire par aire, pour le programme de bourses Klaus Toepfer, mis en œuvre par l'agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN). Ce programme de bourses vise à mettre au point des approches plus intégrées, fondées sur les capacités personnelles des professionnels de la préservation en début de carrière, en Europe centrale et en Europe de l'Est, dans le Caucase et en Asie centrale.

Le module EUROPARC a couvert tout un ensemble de sujets, parmi lesquels la raison d'être et l'histoire des aires protégées, leurs définitions et leurs valeurs, les catégories de gestion des aires protégées de l'UICN, les négociations et accords internationaux relatifs aux aires protégées, et les stratégies de communication efficaces pour les aires protégées. La formation a été conçue de manière à ce que tous les participants appréhendent globalement ces sujets essentiels, ainsi que la manière dont ils peuvent être appliqués dans diverses régions et communautés.



Programme de bourses Klaus Toepfer à Vilm, Allemagne. © EUROPARC

Pour en savoir plus sur le programme de bourses ici.

Webinaires

Les webinaires d'EUROPARC continuent d'attirer de nombreux visiteurs et d'être très appréciés. Ils constituent ainsi l'une de nos plateformes les plus populaires pour le réseautage et le partage d'expériences. La participation a quasiment doublé par rapport à 2023 : en 2024, nos 13 webinaires ont attiré 4 476 participants sans compter les nombreux visiteurs qui les ont visionnés en différé. Prenant la forme d'études de cas et de présentations d'experts, ces enregistrements aident à comprendre les meilleures pratiques dans tous les domaines de nos activités.

Pour en savoir plus sur les webinaires 2024 ici.



Protected Areas In-Sight

Pour la Fédération EUROPARC, l'excellence se doit d'être célébrée à sa juste valeur. Pour ce faire, parmi les nombreux médias que nous utilisons, le magazine « Protected Areas In-Sight » d'EUROPARC est le plus ancien témoignage de la créativité et de l'ingéniosité de notre réseau.

En 2024, s'alignant sur le thème de l'e-Forum, le magazine s'est penché sur l'efficacité de la gestion des aires protégées. 12 articles, dont beaucoup ont été rédigés par nos membres et nos partenaires, décrivent en détail le travail accompli à travers toute l'Europe afin de mettre en place des aires protégées mieux gérées et plus équitables.

Découvrez PA Insight ici.

Commissions

Les commissions d'EUROPARC sont constituées par le Conseil d'EUROPARC en tant que groupes dirigés par les membres, chargés de faire avancer les travaux dans des domaines spécifiques. Les groupes de travail d'EUROPARC sont eux aussi dirigés par les membres, mais répondent à un besoin spécifique et travaillent souvent sur les programmes d'EUROPARC. Les travaux de ces deux types de groupes sont détaillés tout au long du rapport annuel.

Pour en savoir plus sur les commissions ici.

Les commissions et groupes de travail suivants ont été actifs en 2024 :

- ⊙ Commission Agriculture durable et aires protégées
- ⊙ Commission Fedenatur/périurbaine
- ⊙ Commission « Healthy Parks, Healthy People » (des parcs en pleine santé pour une population en pleine santé)
- ⊙ Commission Efficacité de la gestion
- ⊙ Groupe de travail Tourisme durable
- ⊙ Groupe de travail Coopération transfrontalière
- ⊙ Parcs naturels régionaux d'Europe

Promouvoir une plus grande inclusion et équité au sein et sous l'impulsion de notre réseau

Les travaux d'EUROPARC en matière d'inclusion et d'équité ne constituent pas une forteresse isolée. Bien au contraire, ils interagissent avec nos différents domaines de travail.

Les discussions autour de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) revêtent une importance particulière pour les jeunes d'EUROPARC et constituent l'une des priorités de la section Îles Atlantiques. Lors du Camp international des jeunes gardes forestiers, un atelier a été organisé autour des questions de l'EDI, identifiées par les jeunes mentors comme constituant un élément clé de la préservation. Bien qu'il n'existe pas de données formelles à ce sujet dans les programmes des jeunes gardes forestiers, les mentors ont indiqué que quasiment tous les groupes constituent des espaces sûrs où les enfants atteints de TDAH, mais aussi les jeunes de tous genres et de toutes orientations sexuelles, peuvent être eux-mêmes et développer leur confiance en soi.

Pour en savoir plus sur le Camp international des jeunes gardes forestiers ici.

D'autres travaux autour du thème de l'inclusion et de l'équité ont été menés en septembre 2024 dans le cadre du projet GREENHEALTH. La Fédération EUROPARC a contribué à un événement d'apprentissage interrégional clé consacré à l'inclusion durable, organisé par la région de voïvodie des Basses-Carpates en Pologne. Ce concept vise à faire en sorte que tous les citoyens aient accès aux aires protégées et bénéficient de leurs services écosystémiques, tout en garantissant leur préservation à long terme. L'inclusion durable vise essentiellement à accroître la diversité des visiteurs, à promouvoir l'accessibilité indépendamment de l'état de santé ou de la situation économique, et à évaluer la capacité de charge des aires protégées.

Pour en savoir plus sur l'événement d'apprentissage GREENHEALTH ici.



Camp international des jeunes gardes forestiers. © EUROPARC



Renforcement du statut des aires protégées pour une nature plus forte et plus durable

La Fédération EUROPARC tient à sensibiliser au rôle crucial des aires protégées dans la résolution des problèmes urgents auxquels sont confrontées les populations et la nature. Grâce à nos efforts de sensibilisation, nous veillons à ce que les parcs et aires protégées obtiennent la reconnaissance et le soutien qu'ils méritent. En priorité, nous tenons à renforcer le développement et la mise en œuvre des politiques et stratégies européennes et mondiales pertinentes en affirmant les rôles clés et fonctions des aires protégées et des sites Natura 2000 dans les États membres de l'UE et à travers l'ensemble de l'Europe.

En facilitant la collaboration transfrontalière et intersectorielle au sein de notre réseau, nous mettons en évidence les interconnexions qui existent entre certaines problématiques telles que le changement climatique, la biodiversité, la santé et l'agriculture durable. Grâce à cette approche collaborative, l'importance des aires protégées est pleinement reconnue par les décideurs politiques et trouve place dans des stratégies plus générales en faveur du bien-être environnemental et sociétal.

*Réunion NaturaConnect 2024
à Grenoble, France. © EUROPARC*

EUROPARC POLICY AND ADVOCACY WORK

WHAT WE DO

- Represent the interests of Protected Areas at different European political and technical levels.
- Advocate and raise awareness on the essential role of Protected Areas in policy development and implementation.
- Connect policy and practice to benefit nature and people.

HOW WE DO IT

- By fostering cross-sectoral dialogue.
- By providing policymakers with insights on implementation, challenges, and best practices from our network.
- By facilitating exchanges between EUROPARC members and policymakers.

WHO WE WORK WITH

- The European Union institutions, including the European Committee of the Regions and the European Commission, especially the Directorate-General for Environment.
- The Council of Europe.
- Other environmental NGOs.
- At international level, when relevant, in the context of multilateral environmental agreements, such as the Convention on Biological Diversity.

WHAT WE FOCUS ON

- Publishing and disseminating policy and position papers on the essential role of Protected Areas.
- Organizing the yearly "Seminar Dialogue" with the European Commission.
- Representing the interests of Protected Areas in European Commission technical expert groups, biogeographical seminars, nature directors' meetings, and other relevant events.
- Providing expert input on Protected Areas for the Bern Convention & Council of Europe Landscape Convention.
- Hosting webinars & workshops on key policy issues and sharing insights across the EUROPARC network.
- Leading and participating in projects on Protected Area policy, including management effectiveness, connectivity, and climate adaptation.
- Developing & sharing policy recommendations through the EUROPARC Policy Advisory Group.

WE ARE STRONGER TOGETHER!

Your EUROPARC membership empowers us to represent YOUR interests to policymakers!

Not yet a member? Join us now to amplify your voice.

Get in touch with us!

europarc@europarc.org

www.europarc.org/european-policy

www.europarc.org/become-a-member/

Promotion de la valeur et des avantages des aires protégées en réponse aux défis environnementaux et sociétaux

Politique

La Fédération EUROPARC est un fervent défenseur des aires protégées. Nous représentons les intérêts des aires protégées dans différents forums en Europe. Nous faisons le trait d'union entre la politique et la pratique en relayant les points de vue des professionnels des aires protégées autour des tables politiques européennes.

Notre objectif est d'aider les décideurs politiques à prendre des décisions éclairées sur les problématiques qui concernent les aires protégées. Nous mettons également en exergue la manière dont les aires protégées contribuent à la mise en œuvre des politiques. Pour soutenir la Fédération dans cette tâche, le groupe consultatif sur les politiques d'EUROPARC a vu le jour en 2024. Nous avons par ailleurs offert une nouvelle jeunesse aux pages politiques du site Web d'EUROPARC afin d'y faire figurer des informations actualisées concernant notre travail politique.

Pour en savoir plus sur notre travail politique ici.

La Fédération EUROPARC a contribué activement à la plateforme de l'UE sur la biodiversité et à ses sous-groupes, tels que le groupe d'experts sur les directives « Oiseaux » et « Habitats » (NADEG) et le groupe d'experts concernant le secteur marin (MEG), en particulier autour des thèmes :

- ☉ Mise en œuvre de la stratégie de l'UE en matière de biodiversité et de ses objectifs en ce qui concerne les aires protégées, y compris la désignation et l'efficacité de la gestion des aires protégées, la protection stricte et les engagements des États membres vis-à-vis des objectifs relatifs aux aires protégées
- ☉ Loi sur la restauration de la nature et sa mise en œuvre dans les aires protégées
- ☉ Mise en œuvre des directives sur la nature, en particulier Natura 2000
- ☉ Coexistence avec les grands carnivores

Groupe consultatif sur les politiques

Le groupe consultatif sur les politiques d'EUROPARC (PAG) se compose d'experts en politiques issus des membres d'EUROPARC. Sa mission consiste à soutenir la mise en œuvre de la stratégie de politique et de défense de la Fédération pour 2030. Le PAG donne à la Direction les moyens de développer les politiques et positions politiques d'EUROPARC en fournissant des conseils, des informations et de l'expertise dans différents domaines politiques, et en les reliant aux pratiques de gestion des aires protégées.

Les membres du PAG ont participé activement au séminaire Dialogue en 2024. Ils ont été sollicités afin de donner leur avis concernant le document de positionnement qui porte sur le financement de la biodiversité en tant que sujet primordial pour les aires protégées.

Pour en savoir plus sur le Groupe consultatif sur les politiques ici.

Dialogue avec les institutions européennes

La Fédération EUROPARC a entretenu un dialogue étroit avec les principales institutions de l'Union européenne, telles que la Commission européenne et le Comité européen des régions. Nous avons participé activement à divers groupes d'experts et événements, apportant des contributions précieuses concernant des problématiques essentielles autour de la gestion des aires protégées.

En tant que membre du forum européen consacré aux habitats (EHF), la Fédération EUROPARC a collaboré avec d'autres ONG environnementales afin d'élaborer le document de positionnement « Nature priorities for the new EU Mandate » (Priorités concernant la nature pour le nouveau mandat de l'UE). Ce document souligne le rôle vital des aires protégées et de leur gestion efficace, la priorité donnée à la restauration de la nature et la nécessité de garantir le financement de la nature et de la biodiversité.

La Fédération EUROPARC a participé activement aux groupes de travail d'experts de la Convention de Berne sous l'égide du Conseil de l'Europe en proposant des conseils sur les indicateurs du plan stratégique de la Convention de Berne, en particulier en ce qui concerne les aires protégées. En outre, nous avons participé à la première réunion de la Convention du Paysage du Conseil de l'Europe : il s'agit d'une plateforme importante pour partager l'expertise de nos membres en matière d'approches et de gestion des paysages.



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE
CONFERENCE DES ONG DU
CONSEIL DE L'EUROPE



Pour en savoir plus sur le dialogue que nous entretenons avec les institutions européennes ici.

Séminaire Dialogue

Dans l'agenda politique annuel des membres d'EUROPARC, l'un des événements les plus importants est le Séminaire Dialogue, organisé conjointement avec la Direction générale de l'environnement (DG ENV). En réunissant des représentants de la Commission européenne (CE) et des professionnels des aires protégées, nous mettons en évidence la manière dont les aires protégées contribuent à atteindre les objectifs de la politique européenne, tout en fournissant à la CE un aperçu clair des travaux effectués et des défis rencontrés par les professionnels dans ce domaine.

En 2024, le Séminaire Dialogue s'est tenu dans un format hybride avec des participants en présentiel à Bruxelles et des visiteurs en ligne. Les discussions se sont axées autour de trois domaines clés : efficacité de la gestion des aires protégées, désignation des aires protégées et financement de la biodiversité.

Pour en savoir plus sur le Séminaire Dialogue 2024 ici.



Séminaire Dialogue 2024. © EUROPARC

Séminaires biogéographiques

La Fédération EUROPARC participe activement aux séminaires biogéographiques Natura 2000 de l'UE. L'article intitulé « EU Biodiversity Targets 2030 - where are we now ? » (Objectifs de l'UE pour 2030 en matière de diversité : où en sommes-nous ?), rédigé par notre président Michael Hošek, reprend les conclusions des deux séminaires organisés en 2024, à Chypre pour la région méditerranéenne, et en République tchèque pour plusieurs régions. Il décrit également l'avancement des engagements pris par les États membres de l'UE dans le cadre des objectifs de biodiversité pour 2030, ainsi que les défis et tâches urgents en matière de préservation de la nature au sein de l'Union européenne.



L'article est disponible ici.

Les membres du groupe Penpont Youth Leadership explorent les sommets du Bannau Brycheiniog. © Andy Pilsbury

Règlement européenne sur la restauration de la nature

Le règlement sur la restauration de la nature a été approuvé en juin 2024 par le Conseil de l'Union européenne. Il est entré en vigueur en août 2024. Comme il s'agit d'un règlement de l'UE, il s'applique automatiquement à tous les États membres et est obligatoire. Les aires protégées sont directement concernées par le règlement sur la restauration de la nature, qui stipule que les États membres doivent donner la priorité aux efforts de restauration des sites Natura 2000 jusqu'en 2030 (et au-delà).

La Fédération EUROPARC a soutenu son approbation. En effet, il est essentiel pour les aires protégées et constitue un outil utile pour la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en matière de biodiversité.

Pour en savoir plus sur la réglementation concernant la restauration de la nature ici.

Coexistence avec les grands carnivores

La Fédération EUROPARC a participé aux réunions de la plateforme de l'UE consacrée à la coexistence des hommes et des grands carnivores. Les études de cas qui figurent dans le centre de connaissances d'EUROPARC ont été fournies par des membres d'EUROPARC qui s'efforcent de minimiser les conflits entre les hommes et les grands carnivores. Un webinaire a également été organisé dans le but de présenter les efforts déployés par les jeunes en matière de sensibilisation et de défense des grands carnivores.

Nous nous sommes joints par ailleurs à d'autres ONG afin de faire part de notre inquiétude quant à la dégradation du statut de protection du loup dans le cadre de la Convention de Berne. La proposition a été faite par l'Union européenne et a été approuvée lors de la réunion du Comité permanent de la Convention de Berne. La Fédération EUROPARC a souligné l'importance des mesures préventives pour la coexistence avec les grands carnivores.

Développement et enrichissement des partenariats intersectoriels

Agriculture durable et aires protégées

La Fédération EUROPARC défend l'idée selon laquelle l'agriculture durable et les aires protégées peuvent coexister. En 2024, nous avons suivi de près les enjeux liés à l'agriculture durable, essentiels pour les aires protégées, par l'intermédiaire du réseau de la politique agricole commune de l'UE et de l'European Food Policy Coalition.

L'agriculture et la préservation de la nature sont souvent considérées comme ayant des intérêts contraires. Or, les professionnels de l'agriculture et les gestionnaires d'aires protégées peuvent – et doivent – s'allier. Deux études de cas issues de membres d'EUROPARC ont été publiées afin de montrer combien il est important de collaborer pour obtenir des résultats tangibles. Ces études de cas présentent des agriculteurs, des propriétaires terriens, des acteurs locaux et des jeunes qui se rassemblent pour unir leurs forces en faveur de la nature par le biais d'activités de restauration de la nature. La Commission de l'agriculture durable d'EUROPARC a élaboré une étude de cas relative à la restauration par le pâturage naturel.

Pour en savoir plus sur les études de cas ici.

Programme transfrontalier

En 2024, le réseau TransParcNet a fait des progrès significatifs dans le renforcement de la préservation transfrontalière. La diffusion en ligne du programme a été renforcée, en tirant parti des réseaux sociaux afin de convaincre de nouveaux partenaires et de sensibiliser l'opinion publique. En outre, une infographie résumant les données clés a été créée pour soutenir la promotion du programme. Il s'agit là d'une ressource essentielle pour les futures activités de sensibilisation. Malgré les problèmes de capacité, nous avons réélu les coprésidents, engagé de nouveaux membres potentiels et maintenu de solides collaborations avec des partenaires extérieurs. En outre, nous avons constitué un document d'étude de cas complet présentant les meilleures pratiques, intitulé « Practical Guidelines For Transboundary Protected Area Managers In Europe » (Directives pratiques à l'attention des gestionnaires d'aires protégées transfrontalières en Europe).

Pour en savoir plus sur TransParcNet ici.

Transboundary Parks EUROPARC

Since 2003, EUROPARC's Transboundary Programme has supported collaboration across borders to enhance conservation efforts and biodiversity protection in Europe's cross-border Protected Areas.

STANDARDS FOR TRANSBOUNDARY COOPERATION

- Shared Goals: Establishing mutual objectives for ecosystem management and conservation.
- Communication: Facilitating open dialogue between neighbouring Protected Areas.
- Joint Management: Encouraging cooperative planning and resource sharing.
- Monitoring and Evaluation: Implementing assessments to track progress and improve cooperation over time.

The ONLY certification scheme available for Transboundary Areas in Europe.

26 parks are involved in the Transboundary Programme.

13 countries are part of this cross-border initiative.

Get in touch with us!

transnet@europarc.org

www.europarc.org/transboundary-cooperation/

THANKS TO THE PROGRAMME ...

- Successful nature restoration projects and research on the ecological impacts of species reintroduction are implemented.
- New bridges and cycling trails are constructed across Transboundary Areas, enhancing connectivity and accessibility between these regions.
- Regular conferences and staff exchange programmes are organised, strengthening professional networks among cross-border conservationists.

... AND MUCH MORE

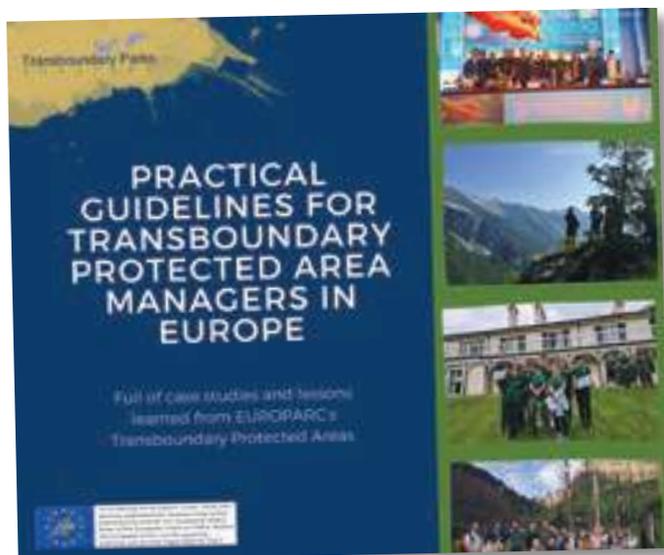
BENEFITS

- Official certification and recognition
- Enhanced biodiversity and conservation
- Collaborative research and scientific advancements
- Economic growth and Sustainable Tourism
- Training and knowledge sharing
- Influence on environmental policy
- Joint resilience against environmental challenges
- Engaging events and networking opportunities

À l'avenir, nous sommes déterminés à bâtir sur les fondements de ces succès, à renforcer notre réseau et à accroître l'impact à long terme du programme à travers toute l'Europe.



Pour en savoir plus sur les directives pratiques ici.



TransParcNet 2024

Du 2 au 5 septembre 2024, l'aire transfrontalière de Haldi a accueilli la réunion TransParcNet. Rassemblant des experts bien décidés à lutter contre les effets du changement climatique sur les aires protégées, les discussions ont porté sur les changements subis par l'écosystème arctique, parmi lesquels la transformation de la flore et la disparition des zones humides.

Des stratégies innovantes ont été présentées, notamment l'approche adoptée par la Finlande en matière de gestion adaptative qui s'appuie sur des données géographiques, une télédétection à des fins de surveillance des habitats et des projets de restauration au Royaume-Uni. L'accent a également été mis sur les efforts de gestion des incendies en Suisse bohémienne et de restauration des zones humides dans le parc de Šumava. Le succès de la préservation du renard arctique a mis en évidence combien une collaboration transfrontalière pouvait s'avérer efficace. L'événement a également permis d'étudier les politiques déployées par l'UE en faveur de la préservation transfrontalière.

En mettant l'accent sur la coopération et l'innovation, la réunion a permis d'établir des normes élevées en vue des futures stratégies d'adaptation au climat.

Pour en savoir plus sur l'événement ici.



Participants à la réunion TransParcNet 2024. © EUROPARC

Partenariat avec Rewilding Europe

En 2023, la Fédération EUROPARC et ReWilding Europe ont signé un accord de partenariat afin d'étudier ensemble la manière dont les principes du réensauvagement pourraient être appliqués à la gestion des aires protégées, en particulier en tant qu'approche de la restauration de la nature dans les aires protégées.

En mars 2024, des représentants de ReWilding Europe ont rendu visite à la direction d'EUROPARC à Ratisbonne : pendant deux jours, un plan de travail a été établi afin de donner vie à notre vision commune de création de « paysages propices à l'épanouissement à la fois de la nature et des populations ».

Pour promouvoir encore davantage le réensauvagement auprès des membres d'EUROPARC, une nouvelle section Réensauvagement et aires protégées a vu le jour dans le cadre du centre de connaissances d'EUROPARC. Cette section présente les études de cas soumises par les membres d'EUROPARC et qui mettent en avant leurs expériences et leurs connaissances en matière de réensauvagement.



Réunion « Wild der Parks » à Ratisbonne, en Allemagne. © EUROPARC



Pour en savoir plus consultez notre centre de connaissances ici.



Amélioration du statut de la nature sur terre et en mer et du lien entre les populations et la nature



La Fédération EUROPARC s'engage en faveur d'une société où l'accès équitable à la nature et la possibilité d'en profiter constituent des valeurs fondamentales. Nous soutenons des initiatives qui aident les populations à approfondir leur lien avec la nature de manière durable, en veillant à ce que les générations futures puissent profiter de ses bienfaits. Notre réseau encourage les professionnels travaillant dans les aires protégées à améliorer sans cesse leurs pratiques, à favoriser l'inclusion, en particulier chez les jeunes, et à susciter une participation active à cet effort vital.

En renforçant ce lien entre les populations et la nature, nous favorisons l'émergence d'un sentiment de responsabilité partagée et d'intérêt à l'égard du patrimoine naturel de l'Europe. Des cadres de gouvernance solides et des structures de gestion constituent des éléments indispensables au renforcement de liens à plus grande échelle.



Réunion de lancement du projet PAME-Europe à Ratisbonne, Allemagne. © EUROPARC

Amélioration de la gouvernance, de la planification et de l'efficacité de la gestion des aires protégées

LIFE PAME-Europe

Le projet LIFE PAME-Europe a débuté le 1^{er} septembre 2024. Il rassemble 5 partenaires : Metsähallitus Parks and Wildlife Finlande, DHP Conservation (CZ), Nationale Naturlandschaften e.V. (DE), Departament de Territori, Habitatge i Transició Ecològica (ES), et la Fédération EUROPARC en tant que partenaire principal. Le projet résulte des travaux réalisés par la Commission Efficacité de la gestion d'EUROPARC.

Actuellement, l'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées en Europe donne des résultats très disparates. Certains États membres s'appuient sur des systèmes nationaux ou internationaux, tandis que d'autres ne reposent tout simplement sur aucun système. D'où des données qu'il est impossible de comparer, ce qui empêche d'obtenir d'un aperçu clair de l'évolution de la biodiversité au sein de l'UE.

Le projet LIFE PAME-Europe a pour vocation d'y remédier, non pas en imposant une autre méthodologie, mais en s'appuyant sur ce qui existe déjà. À ces fins, il permettra d'analyser les méthodologies européennes établies en matière d'évaluation environnementale, comme la liste verte établie par l'UICN, le Diplôme européen ou encore l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion (Management Effectiveness Tracking Tool - METT), ainsi que les approches nationales. En identifiant leurs points forts, le projet LIFE PAME-Europe vise à établir un cadre adaptable, en mesure de répondre aux divers besoins des États membres de l'UE.

Pour en savoir plus sur le projet ici.



Co-funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or CINEA. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.



LIFE PAME-Europe
Management Effectiveness
for Protected Areas in Europe



EUROPARC
FÉDÉRATION



**METSÄHALLITUS
FORSTSTYRELSEN
MEAH CIRÁÐDEHUS**

**Nationale
Naturlandschaften**



DH&P
CONSERVATION



**Generalitat de Catalunya
Departament de Territori, Habitatge
i Transició Ecològica**

La réunion de lancement s'est tenue à Ratisbonne en octobre 2024, et le projet se poursuivra jusqu'en septembre 2028. Il comporte les jalons suivants :

- ⊗ Évaluer les approches existantes en matière d'efficacité de la gestion
- ⊗ Mettre au point la cadre LIFE PAME-Europe
- ⊗ Piloter la cadre dans jusqu'à 40 parcs
- ⊗ Évaluer les projets-pilotes
- ⊗ Renforcer les capacités d'utilisation de la cadre

Séminaire de Siggen

L'édition de 2024 du Séminaire de Siggen intitulée « Catching the wave: How can we achieve more effective management in Marine Protected Areas? » (Surfons sur la vague : comment rendre la gestion des aires marines protégées plus efficace ?) s'est axée sur l'efficacité de la gestion dans les aires marines protégées. Elle a rassemblé 10 experts venus de diverses régions d'Europe afin de partager leurs connaissances et expériences. Les discussions ont porté sur certains thèmes clés, notamment

les raisons pour lesquelles l'efficacité de la gestion est au cœur des stratégies de préservation de l'UE, et les principaux obstacles entravant l'efficacité des aires marines protégées. En outre, les participants ont étudié certains des indicateurs les plus recommandés pour évaluer l'efficacité de la gestion.

Il ressort des principales conclusions que l'efficacité de la gestion est loin d'être un processus standardisé et qu'elle est perçue comme un processus quelque peu abstrait, ce qui rend difficile la transition de la théorie à la pratique. Un autre élément a été souligné, à savoir qu'une approche holistique allant au-delà des indicateurs et de l'évaluation des espèces et des habitats était indispensable pour évaluer l'efficacité de la gestion. Cette approche se doit d'inclure des facteurs clés tels que la gouvernance, la communication et l'implication des parties prenantes.

Pour en savoir plus sur le Séminaire de Siggen ici.



Participants au séminaire de Siggen 2024. © EUROPARC

Participants à la réunion du consortium annuel NaturaConnect de 2024 à Grenoble, France © EUROPARC



Horizon Europe NaturaConnect

NaturaConnect vise à concevoir un réseau transeuropéen d'aires protégées cohérent et résilient et à soutenir les États membres de l'UE dans leurs efforts visant à atteindre l'objectif 30x30 de la stratégie en matière de biodiversité. Le projet est allé de l'avant dans son analyse paneuropéenne et dans l'ensemble des six zones d'étude de cas à travers l'Europe. S'appuyant sur des méthodes permettant de définir des priorités géographiques, le projet identifie les priorités ultimes qui maximisent les avantages en matière de préservation pour plus de 1 000 espèces et plus de 200 types d'habitats. Jalons atteints en 2024 :

Analyse des meilleures pratiques et des difficultés liées à la gouvernance de la connectivité écologique sur le terrain. Le rapport fait des recommandations quant aux opérations et initiatives possibles en matière de gouvernance à destination des autorités de mise en œuvre, sur la base d'une analyse approfondie de plusieurs pays.

Financement des aires protégées. Un ensemble de fiches techniques détaille les options de financement public et privé pour les aires protégées et parcs.

Recommandations et méthodes existantes de cartographie de la connectivité. Les « Directives de planification de la connectivité et de la préservation en Europe » et une base de données publique des projets de connectivité en Europe peuvent faciliter le partage d'expériences et fournir des informations détaillées sur les concepts et approches en matière de connectivité.

Méthode appliquée pour cartographier les RTE-N à l'échelle paneuropéenne. Ces informations, ainsi que d'autres aspects techniques, sont présentés dans le rapport consacré à la conception du réseau et aux objectifs de préservation.

Plate-forme d'apprentissage. La Fédération EUROPARC a donné naissance au centre de renforcement des capacités des projets, qui propose un cours de formation gratuit que chacun peut suivre à son propre rythme. Les premiers modules sont disponibles par le biais de l'Académie européenne de la nature (ENA). D'autres modules sont en cours d'élaboration en collaboration avec des partenaires et devraient venir compléter le cursus prochainement.



NaturaConnect receives funding under the European Union's Horizon Europe research and innovation programme under grant agreement number 101000429

Pour en savoir plus sur les études de cas au travers de six courtes vidéos ici.

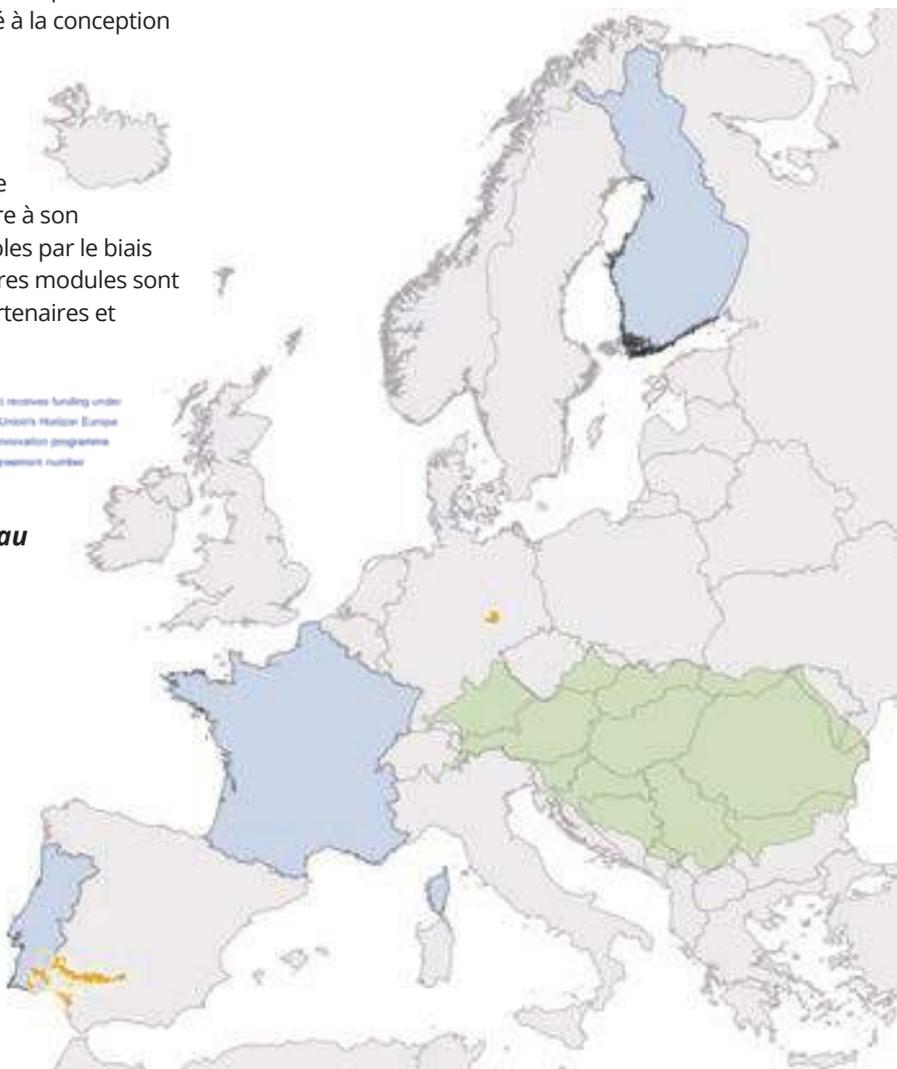
- The Danube-Carpathian Transboundary region:** Cross-border region (15 countries).
- Finland, France and Portugal:** National.
- The Doñana region:** Sub-national and transboundary level.
- Leipzig-Halle peri-urban floodplains:** Sub-national urban level.

Modules de formation NaturaConnect lancés en 2024 :

- ⊙ Le **module RTE-N** définit le contexte dans lequel le projet apporte un soutien scientifique à la conception des RTE-N en respectant les principes de CARE : exhaustivité, adéquation, résilience et efficacité
- ⊙ Le **module Nature Futures Framework (NFF)** indique comment mettre au point des scénarios et modèles favorables aux populations et à la nature sur la base de trois récits pour l'Europe : la nature au service de la nature, la nature au service de la société et la nature en tant que culture
- ⊙ Le **module Implication des parties prenantes** fournit des outils permettant la mise en place d'un processus d'implication itératif et participatif de vos parties prenantes. Un webinar a présenté trois exemples réussis d'implication des parties prenantes et de gestion des conflits.

Explorez la plate-forme d'apprentissage ici.

Pour en savoir plus sur le projet ici.



Implication de la jeunesse dans le travail des aires protégées

Actions de la jeunesse

Le réseau des jeunes gardes forestiers d'EUROPARC continue de croître : il réunit désormais 50 aires protégées et près de 1 900 jeunes gardes forestiers à travers toute l'Europe. En 2024, le camp international des jeunes gardes forestiers, cofinancé par Landscape Wales, a accueilli 10 équipes internationales avec pour cadre les paysages de la chaîne Clwydian et de la vallée de la Dee. Sur les plateaux de la Bohême centrale, l'Association des conservateurs de la nature de la République tchèque et l'Association tchèque des conservateurs de la nature d'Ophidia Litoměřice ont organisé un camp régional : les jeunes ont ainsi eu davantage d'occasions de se reconnecter avec la nature.

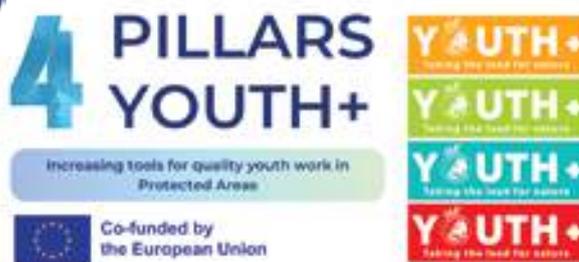
Deux événements de mise en réseau en ligne ont été organisés à l'attention des mentors, instaurant un espace de partage de connaissances et renforçant la communauté des jeunes gardes forestiers.

Pour en savoir plus sur les programmes de la jeunesse EUROPARC ici.



Le programme Youth+ a lui aussi évolué avec le lancement, grâce à un financement Erasmus+, d'une nouvelle boîte à outils dans le cadre du projet 4 Pillars for Youth+ (4 piliers pour le programme Youth+). En outre, le Conseil de la jeunesse a organisé un mini-camp Youth+ aux Pays-Bas. Ce réseau s'étoffe avec l'arrivée de nouveaux groupes Youth+ et des collaborations avec d'autres réseaux partageant un même état d'esprit, tels que les European Young Rewilders. Ces initiatives ont été mises en valeur lors de deux webinaires organisés en octobre 2024.

Explorez la boîte à outils Youth+ en 7 langues ici.



YOUTH PROGRAMMES

Empowering Future Environmental Leaders

Our mission is to inspire young people to become passionate ambassadors for Protected Areas. Since 1998, EUROPARC's Youth Programmes connect young people to nature and to one another, building a strong network across Europe.

REGISTERED PROTECTED AREAS

50 Protected Areas across 21 countries
Junior Rangers

16 groups across 12 countries
Youth+

YOUNG PEOPLE INVOLVED

1,900 EUROPARC Junior Rangers

~5,000 Junior Rangers in Programmes led by national organisations

200 EUROPARC Youth+

KEY INITIATIVES

- EUROPARC Junior Ranger Programme
- EUROPARC Youth+ Programme
- EUROPARC Youth Representative
- EUROPARC Youth Council
- EUROPARC Youth Manifesto
- European Youth in Parks Day

PARTNERSHIPS

BENEFITS

- EUROPARC International Junior Ranger Camp:** Annual conservation camp for young rangers.
- EUROPARC International Youth+ Camp:** Leadership and community for young adults.
- Online Networking Events:** Regular events for sharing insights and networking.
- Monthly Newsletter for Mentors and Programme Coordinators:** Updates on activities and success stories.
- Database of Funding Opportunities:** Info on project funding, awards, and Erasmus+ partners.
- Mentoring by Experienced Programme Leaders:** Guidance for new coordinators and leaders.
- Facebook Group for Programme Coordinators and Mentors:** Platform for sharing resources.
- Youth+ WhatsApp Community:** Sharing opportunities & connecting.

Only EUROPARC members can join these programmes!

Parks registered in EUROPARC youth programmes

"It felt like I was really making a difference and helping to restore something. I'm proud that it might be there for another few hundred years."
— Junior Ranger from the Strzegom Hills National Landscape

Get in touch with us!

@europarc.youth
 europarc.youth
 @europarc.youth
 www.europarc.org/youth

Journée européenne de la jeunesse dans les parcs

La première Journée européenne de la jeunesse dans les parcs a eu lieu le 15 septembre. Des aires protégées de toute l'Europe ont marqué le coup en organisant des événements locaux et en s'adressant aux médias afin de présenter l'impact positif de l'engagement des jeunes dans la préservation de la nature.

Le Conseil de la jeunesse avait retenu pour 2024 un thème centré sur des transports à la fois ludiques, accessibles et durables, en parfaite cohésion avec les priorités des jeunes. Ce choix visait également à renforcer les liens entre les jeunes et les aires protégées.



Conseil de la jeunesse

Le Conseil de la Jeunesse d'EUROPARC a débuté son mandat par une étude des initiatives de la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'EUROPARC pour 2030. Tout a commencé par une enquête réalisée auprès des jeunes afin d'identifier leurs priorités. Ils ont ensuite choisi le thème de la Journée européenne de la jeunesse dans les parcs sur la base des résultats de l'enquête. Ils ont alors représenté EUROPARC lors d'événements extérieurs, tels que le forum LEADER Youth, la conférence EuroMAB et l'atelier IPBES Youth en Namibie. Ils ont également joué un rôle majeur dans les événements d'EUROPARC tels que la réunion ECST et la conférence de la section Îles Atlantiques. Enfin, ils ont mis en place un processus visant à désigner le prochain représentant des jeunes et ont présenté au Conseil d'EUROPARC deux candidats, qui ont tous deux été cooptés au sein du Conseil de la jeunesse.



Pour en savoir plus sur la Journée européenne de la jeunesse dans les parcs ici.

Pour en savoir plus sur le Conseil de la jeunesse d'EUROPARC ici.

Encourager tout le monde à s'occuper des parcs

Journée européenne des parcs

La Journée européenne des parcs (European Day of Parks - EDoP) vise à rapprocher les populations de la nature en proposant toute une palette d'activités et d'événements dans les aires protégées du réseau EUROPARC. De l'Espagne à la Suède, de l'Angleterre à l'Ukraine, des événements ont eu lieu à travers toute l'Europe. Sur le thème « Vote for Nature » (Votons pour la nature), nous avons sensibilisé le grand public à l'importance que revêtent les aires protégées dans la mise en œuvre réussie des politiques de protection de la nature en Europe.

En effet, les aires protégées servent de passerelles. Ces lieux particuliers sont en mesure de faire le trait d'union entre les décisions et accords politiques internationaux, et les communautés locales : en outre, ils sont essentiels non seulement pour la bonne exécution de ces politiques, mais aussi pour faire prendre conscience aux citoyens de la nécessité de protéger la nature. La Fédération EUROPARC a demandé aux parcs et aux aires protégées d'organiser des événements afin de présenter les manières dont ils appliquent au quotidien les décisions politiques. La communauté des aires protégées a répondu présente et organisé des centaines d'événements partout en Europe.

Les parcs et aires protégées se sont également mobilisés en ligne afin de faire en sorte que notre message soit diffusé auprès d'un public aussi vaste que possible. Leur tâche a été grandement facilitée par un pack « Spécial réseaux sociaux » mis au point par la Fédération EUROPARC. Résultat ?



196 événements enregistrés sur notre site Web
+4 200 visionnages de la vidéo promotionnelle
+1 000 vues des directives officielles
+5 200 consultations de la page de l'EDoP sur notre site Web

Pour en savoir plus sur la Journée européenne des parcs (EDoP) 2024 ici.

Des milliers de personnes ont interagi avec le contenu de #EuropeanDayofParks. Nous avons été quelque peu dépassés par le nombre de messages et de témoignages émanant de notre communauté ! L'effet de levier de toutes ces activités a été important, attirant l'attention sur le travail essentiel que réalisent les parcs et les aires protégées dans toute l'Europe.



Promotion des outils et des approches de développement durable pour les populations et la nature

La Fédération EUROPARC a pour mission de permettre aux parcs et aux aires protégées de toute l'Europe de devenir des acteurs du changement de demain, pour le bien du climat, de la biodiversité et de la santé publique. Les valeurs qui sous-tendent notre organisation entraînent des améliorations tangibles des pratiques de gestion, stimulent l'investissement et contribuent à la concrétisation de notre vision : Nature durable, appréciée de tous. Grâce à tous ces efforts, nous ouvrons la voie à des relations plus durables et harmonieuses entre les populations et la nature pour le bien de tous à long terme.

*Participants à la réunion
TransParcNet 2024.
© EUROPARC.*

Healthy Parks Healthy People EUROPE

Since 2021, EUROPARC's Healthy Parks Healthy People Europe (HPHPe) Programme promotes Europe's Parks and Protected Areas as a key asset for health and well-being

KEY NUMBERS

- 1 Programme Toolkit
- +20 Case studies
- +10 Webinars
- YEARLY Workshops

WHY HPHPe MATTERS

More time in nature creates significant health benefits! HPHPe harnesses Europe's extensive network of Parks and Protected Areas, transforming them into essential hubs for public health improvement and biodiversity conservation.

KEY INITIATIVES

GREENHEALTH project and Good Practices: These collaborative initiatives integrate health and conservation practices within Parks, demonstrating how natural spaces can be catalysts for community wellbeing and ecological preservation.

Case Studies: Explore inspiring examples of Parks that have achieved remarkable public health impacts through innovative nature-based programmes and cross-sectoral partnerships, showcasing the transformative power of connecting with nature.

EU-Wide Partnerships: By actively engaging with health sector networks, HPHPe drives awareness of the programme and promotes collaborative efforts at national and regional levels, fostering a united approach to health and conservation.

CORE AREAS FOR ACTION

- Policy Development in Protected Area Management.
- Public Outreach with a 'nature for all' approach.
- Investment in nature programmes that yield public health benefits.

BENEFITS FOR EUROPARC MEMBERS

Ready to join the network and become a catalyst for change?

- Adopt and promote health-focused nature policies in your community.
- Join engaging webinars and events.
- Share case studies to boost community engagement and public awareness of the health-nature connection.

Tools for Action and Policy Influence

- Use the HPHPe Toolkit to drive action and influence policy.
- Contribute to shaping European health policies.
- Get access to resources to inspire new audiences about the wonders of nature.

Increased Visibility and Collaboration

- Elevate your profile through webinars and a vibrant LinkedIn network.
- Showcase your initiatives to a wider audience.
- Engage in EU-wide health initiatives to amplify your impact.
- Drive meaningful change for people and the environment.
- Strengthen your brand and gain recognition as a leader in health and conservation.

Get in touch with us!

- <https://www.healthy.com/groups/12732894/>
- europarc@europarc.org
- <https://www.europarc.org/managing-parks/healthy-parks-healthy-people-europe/>

Renforcement du rôle des aires protégées en matière de santé et de bien-être

Commission Europe : santé des parcs, santé des populations

Nous promouvons l'importance que revêtent les parcs et aires protégées en Europe dans l'amélioration de la santé et du bien-être.

En 2024, la Commission HPHPe a continué d'aider les aires protégées à obtenir de meilleurs résultats en matière de santé pour la population. Elle a apporté des contributions au groupe de spécialistes en santé et en bien-être de la CMAP-UICN et a fait une présentation à l'occasion du 2e sommet mondial consacré à la science, à la nature et à la santé, organisé en avril conjointement par le Forest Therapy Hub et la Diputació de Barcelona.

Dans le domaine du développement des capacités, la Commission a dispensé une formation consacrée à la planification HPHPe dans le domaine de la cogestion des aires protégées au Portugal et a fait office de conseiller technique lors du consortium du projet IE GREENHEALTH.

Pour en savoir plus sur HPHPe ici.



Le webinaire intitulé « Forest Ecosystem Services for Human Health: Theory and Practice from Southern Europe » (Services écosystémiques forestiers pour la santé humaine : théorie et pratique de l'Europe du Sud) s'est tenu en décembre. Il a mis en évidence la remarquable collaboration en Catalogne et les recherches novatrices menées en Italie à propos des bienfaits pour la santé des services écosystémiques assurés dans les aires protégées et aux alentours.

À mesure que nous explorons et discutons des synergies, des liens plus étroits se nouaient avec la Commission périurbaine d'EUROPARC.

Visionnez le webinaire ici.

Interreg Europe GREENHEALTH

Lancé en mars 2023, le projet Interreg Europe GREENHEALTH vise à instaurer des liens entre les politiques de santé et d'environnement, et à intégrer des initiatives de santé humaine aux programmes des aires protégées. Le projet est dirigé par la région de Murcie et la Direction générale de l'environnement naturel, en Espagne. Nous sommes le partenaire consultatif pour la communication, le renforcement des capacités et l'engagement.

La Commission HPHPe a apporté un soutien actif à l'initiative en participant aux deux ateliers d'apprentissage interrégionaux et aux discussions en ligne. En 2024, les principaux domaines de discussion ont été : les partenariats et la coopération pour la santé et le bien-être dans les aires protégées, ainsi que la promotion de l'inclusivité durable pour la santé et le bien-être par le biais des services écosystémiques.

La Fédération EUROPARC a également eu l'opportunité d'accueillir un jeune bénévole Interreg pendant six mois dans le but de soutenir les efforts de diffusion du projet.

Pour en savoir plus sur le projet ici.

Commission périurbaine

La Commission des parcs périurbains a collaboré avec celle consacrée à la santé pour faire progresser un programme commun qui concerne le rôle des parcs périurbains dans l'atténuation des problèmes de santé. Pour ce faire, les Commissions en question ont organisé plusieurs réunions, tant en présentiel qu'en ligne. Les obstacles et catalyseurs en ce qui concerne la mise en œuvre du programme « Healthy Parks Healthy People (santé des parcs, santé des populations) » dans les parcs périurbains ont été analysés.

En 2024, la Commission périurbaine a organisé deux webinaires :

- ☉ « Exploring Carrying Capacity - Navigating visitor management in Protected Areas » (Exploration des capacités d'accueil - Gestion des visiteurs dans les aires protégées)
- ☉ « Balancing safety & ecology: management of dead & dying trees in Periurban Parks » (Équilibre entre sécurité et écologie : gestion des arbres morts et mourants dans les parcs périurbains).



Réunion de la Commission HPHPe et de la Commission périurbaine à Siggen, Allemagne.
© EUROPARC

Interreg
Europe



Co-funded by
the European Union

GREENHEALTH



Près de la tour de Jeleniowaty en Pologne.
© Bureau du marshal de la région de voïvodie des Basses-Carpates à Rzeszów, projet GREENHEALTH

Visionnez le webinaire sur la capacité de charge ici.

Visionnez le webinaire sur la sécurité et l'écologie ici.



Cérémonie de remise des prix ECST au Parlement européen à Bruxelles, Belgique. © EUROPARC

Amélioration de la gestion des visiteurs et du tourisme durable

Charte européenne du tourisme durable

En 2024, le prix de la Charte européenne du tourisme durable (ECST) a été décerné à 19 aires protégées. Parmi ces aires, 17 avaient déjà été récompensées par le passé, tandis que deux ont reçu la distinction pour la première fois : le Parco del Beigua, qui fait partie du réseau mondial de géoparcs nationaux de l'UNESCO et la Riserva Naturale Regionale Monte Genzana Alto Gizio.

La cérémonie de remise des prix ECST s'est déroulée au Parlement européen à Bruxelles. Au cours de l'événement, nous avons également décerné les prix STAR qui récompensent les entreprises durables actives dans les domaines de la Charte.

Les lauréats des prix STAR sont :

- ⊙ **El Rei del Mar** du parc naturel de Montrí, Illes Medes i Baix Ter pour avoir fait progresser la préservation marine et les pratiques de tourisme durable.
- ⊙ **Descoberta** de Garraf, d'Olèrdola i del Foix Parks pour avoir encouragé la communauté à s'engager pour le développement économique local.
- ⊙ **Travel Today** du Parco Nazionale delle Colline Metallifere, parc minier toscan qui fait partie du réseau mondial de géoparcs de l'UNESCO, pour ses approches innovantes visant à minimiser l'empreinte écologique du tourisme.
- ⊙ Le grand gagnant est **Soomaa.com**, de Viis Aastaaega OÜ, du parc national de Soomaa, pour les efforts exceptionnels déployés dans la promotion du patrimoine culturel et naturel du parc dans le respect des pratiques durables.

Pour en savoir plus sur la cérémonie de remise des prix ici.

En 2024, nous avons eu l'occasion d'échanger lors de la 13^e réunion du réseau ECST qui s'est tenue dans le « Far West irlandais ». L'événement était consacré à la gestion des flux de visiteurs dans les aires protégées et a permis aux participants d'explorer les magnifiques parcs nationaux du Connemara et de Wild Nephin.

Pour en savoir plus sur la réunion du réseau ECST ici.



Teilnehmer*innen des ECST-Netzwerktreffens 2024 © EUROPARC

En outre, au nom de la DG GROW, nous avons organisé et animé le séminaire en ligne intitulé « Measuring EU Tourism Environmental Impacts: Setting the frame » (Évaluation de l'impact environnemental du tourisme à travers l'UE : mise en place d'un cadre) qui a remporté un grand succès. Ce webinaire visait à faire avancer le processus d'identification des mesures nécessaires et à trouver un terrain d'entente au niveau européen, national ou local en ce qui concerne l'évaluation de l'impact environnemental du tourisme.

Visionnez le webinaire ici.

Sports de plein air

La coopération fructueuse avec ENOS s'est poursuivie tout au long de l'année 2024. Le projet ERASMUS+ CONNECT a été soumis et approuvé pour la période 2025-2027. Ce projet vise à améliorer la cohabitation des aires protégées et des sports de plein air. En outre, la Fédération EUROPARC a organisé un atelier intitulé « Periurban Park Challenges and Innovative Solutions - Tackling the conflict: Navigating the Intersection of Digital Tools, Conservation and Stakeholder Management » (Défis des parcs périurbains et solutions innovantes - Affronter le conflit de front : exploration des interactions entre outils numériques, préservation et gestion des parties prenantes) à l'occasion de la 7e édition de l'Outdoor Sports Euro'Meet en 2024, à Lecco. Cet événement a été l'occasion d'appeler à mettre en place un prix commun EUROPARC/ENOS. L'idée est de récompenser les initiatives marquantes dans le domaine des sports de plein air et de la restauration de la nature.

Pour en savoir plus sur le prix commun ici.

Conférence World Trails

Carol Ritchie, directrice exécutive d'EUROPARC, a été invitée à prendre la parole en tant qu'oratrice principale, lors la conférence World Trails qui s'est tenue à Ottawa sous l'égide de Trans Canada Trail.



Pour s'y préparer et faire en sorte que le contexte européen soit exposé de la manière la plus précise qui soit sur cette scène mondiale, la Fédération EUROPARC a organisé le webinaire « Connecting Nature and People: The Transformative Power of Trails » (Reconnecter la nature et les populations : les sentiers, puissants acteurs du changement).

Prélude à la conférence World Trails d'Ottawa, ce webinaire inspirant a exploré la manière dont les sentiers nous relient à la nature, à l'histoire et les uns aux autres. Les intervenants ont partagé leurs points de vue concernant la manière dont les sentiers guérissent, protègent et transforment les communautés : du sentier Lynx Trail en Autriche aux technologies de pointe, nous avons pu constater combien les sentiers avaient un effet positif sur la santé, l'économie et la durabilité. Les sentiers permettent aux populations de se reconnecter avec les paysages, ouvrant la perspective d'un avenir meilleur. Au cours du webinaire, Mike McClure a également présenté la déclaration européenne d'ENOS consacrée aux sentiers, soulignant ainsi leur rôle vital.

Lors de son discours d'introduction, Carol Ritchie a relayé ce message auprès d'un public international : elle a en outre mis au défi la communauté des sentiers de concevoir des projets axés sur la nature et de contrer l'amnésie intergénérationnelle sur la manière dont notre nature peut et doit être vécue sur les sentiers.

Pour en savoir plus sur la conférence ici.

EUROPEAN CHARTER FOR SUSTAINABLE TOURISM (ECST)
Since 2001, the ECST has grown into the biggest network of Protected Areas working on Sustainable Tourism!

STRUCTURE OF THE ECST

- Certified Protected Area authorities that help drive sustainable tourism that benefits the whole region.
- For tour operators in Protected Areas who champion responsible tourism and support conservation.
- Sustainable Partners in 207 areas - 427 ECST.
- Local tourism businesses committed to sustainable practices.

KEY NUMBERS

- 89 Protected Areas in 12 countries are certified under the European Charter for Sustainable Tourism.
- +1300 Sustainable Partners.
- 21 Tour Operators.

HOW TO GET CERTIFIED

1. Establish a permanent forum with stakeholders.
2. Develop a Sustainable Tourism Strategy and Action Plan.
3. Undergo an **entire evaluation** by an external verifier.
4. Gain award recognition and joining the ECST network.

BENEFITS

1. Strengthened Relationships with Local Tourism Businesses
2. Greater Influence Over Sustainable Tourism Development
3. Enhanced Profile as a Sustainable Tourism Leader in Europe
4. Increased Media and Public Awareness Opportunities
5. Access to a Network of Sustainable Tourism Parks for Shared Learning and Best Practices

FOR LOCAL BUSINESSES AND COMMUNITIES:

- Improved visitor satisfaction and loyalty, retaining local spending
- New tourism and commercial opportunities
- Support for sustainable local products, events, and customs

OPPORTUNITIES FOR CONTINUOUS IMPROVEMENT:

- Recharge tourism in your area by continuously working with stakeholders.
- Get exclusive access to events dedicated to Sustainable Tourism in Protected Areas.

THE IMPACTS

- Improved local economy
- Quality Tourism
- Less pressures on Biodiversity

Get in touch with us!

- www.ecst.europa.eu/
- www.ecst.europa.eu/en/guestbook/index.html

It is funded by the European Union. Views and opinions expressed are only those of the author(s) and do not necessarily reflect those of the European Commission. Neither the European Commission nor the European Union can be held responsible for any errors or for any consequences arising from the use of the information contained in this document.

Rôle des aires protégées en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation aux nouvelles conditions

MP4Change

Le projet MPA4Change a débuté en janvier 2024 et vise à renforcer le rôle que jouent les aires marines protégées (AMP) et la restauration en tant que solutions naturelles d'adaptation au changement climatique.

En 2025, MPA4Change déploiera un programme de formation hybride ciblant les gestionnaires d'AMP afin de renforcer leurs capacités à mettre en œuvre des plans d'adaptation au changement climatique.

En outre, des mesures spécifiques sont prises actuellement afin de favoriser les liens et la coopération entre les organisations concernées, telles que MedPAN, l'Union pour la Méditerranée et SPA/RAC, et les AMP au nord et au sud du bassin méditerranéen.

En 2025, le projet lancera également l'initiative 100MPA MedAlliance, afin de favoriser l'implication des AMP dans l'adoption des solutions du projet et de constituer les alliances nécessaires à un soutien continu du processus, une fois le projet terminé.

Pour en savoir plus sur le projet ici.

Explorez le programme de formation ici.

Bâtissant sur des initiatives antérieures pour élaborer des mesures d'adaptation au changement climatique dans les AMP de la région méditerranéenne, le projet comprend tout un ensemble de mesures visant à :

- ⦿ Mettre à disposition des outils validés d'adaptation au changement climatique dans des domaines tels que la surveillance, l'évaluation des vulnérabilités, les approches participatives et la science citoyenne.
- ⦿ Soutenir le dialogue politique afin d'intégrer les recommandations d'adaptation au changement climatique dans les aires marines protégées aux stratégies ICZM/MSP de l'UE, de la Méditerranée et du monde entier.
- ⦿ Soutenir la mise en œuvre des politiques et des outils pendant et après la fin du projet par la création d'un répertoire d'experts.



*Teilnehmer*innen der Veranstaltung „Fitter für die Zukunft“ im Nationalpark Zuid-Kennemerland, Niederlande. © EUROPARC*

« Fitter for the Future: Our evolving landscapes in the 21st Century » (En pleine forme pour affronter l'avenir : nos paysages du 21^e siècle sont en pleine évolution)

En guise d'alternative à la conférence d'EUROPARC, avec le soutien de la Fédération EUROPARC, les sections Îles Atlantiques et Pays Bas d'EUROPARC, et PWN, membre d'EUROPARC ont organisé conjointement l'événement « Fitter for the Future » (En pleine forme pour affronter l'avenir).

Pour favoriser l'apprentissage par ses pairs et le partage au niveau international, l'événement a débuté par une excursion dans le parc national de Zuid-Kennemerland, aux Pays-Bas, organisée par PWN. S'en est suivi un séminaire à Sheffield. En guise de trait d'union entre ces deux éléments, un atelier innovant a été organisé à bord de l'Eurostar, avec le soutien de la section Îles Atlantiques d'EUROPARC. Les



participants ont pris part à un jeu interactif autour de l'adaptation au changement climatique. Il s'agissait d'un jeu de rôle ayant pour but d'imaginer un paysage résilient.

L'événement a su incarner à la perfection le véritable état d'esprit d'EUROPARC. Par le biais d'interactions et encouragés par les professionnels sur le terrain, les participants ont été invités à réfléchir de manière globale et durable à ce que signifie réellement créer des paysages adaptés à l'avenir. Parmi les thèmes clés qui ont émergé, citons l'inclusivité, un sentiment d'appartenance et de responsabilité collective, une participation structurée des jeunes et le courage d'adopter de nouvelles approches.



Lisez l'article externe ici.

Adaptation au changement climatique dans les paysages vivants d'Europe

Dans le cadre du « Pacte vert » européen, la stratégie de l'UE en matière de biodiversité pour 2030 vise à planter au moins 3 milliards d'arbres supplémentaires au sein de l'UE d'ici à 2030. Les parcs naturels régionaux (PNR) en Europe jouent un rôle majeur dans cette initiative. Ces arbres plantés sont essentiels pour la résilience de nos terres. Le projet « A Tree for Picardy Wallonia » (Un arbre pour la Wallonie picarde), en Belgique, est un exemple de projet de plantation d'arbres dans nos parcs naturels régionaux. En collaboration avec les parties prenantes, ce projet prévoit de planter jusqu'à 350 000 arbres et arbustes entre 2015 et 2025. Grâce à tous ces efforts, la Wallonie est d'ores et déjà devenue la première région à contribuer à cet objectif européen avec au total 2 653 884 arbres plantés.

Alliant l'engagement communautaire à des activités de restauration de la nature telles que la plantation d'arbres, comme le montre l'exemple de la Wallonie, les PNR contribuent considérablement à l'objectif fixé par l'UE qui vise à atteindre 3 milliards d'arbres.

Les paysages sombres ont également constitué l'un des principaux thèmes des PNR au cours de l'année écoulée. Pour mettre en lumière les efforts existants, le groupe de travail PNR a organisé en novembre un webinar consacré à la réduction de la pollution lumineuse, mettant l'accent sur plusieurs initiatives en cours, soulignant les avantages du ciel nocturne et fournissant des informations concernant le programme international de certification DarkSky. L'initiative « Dark Sky » prend de l'ampleur à travers toute l'Europe et deviendra certainement l'une des priorités des PNR dans les années à venir.

Pour en savoir plus sur le groupe de travail ici.

Visionnez le webinar ici.

Aire transfrontalière de Håldi en Finlande et en Norvège. © EUROPARC





Háldi Transboundary Area, Finland and Norway. © EUROPARC

Renforcement du rôle des aires protégées dans la transition vers une économie verte

Financement de la biodiversité

L'un des thèmes du Séminaire Dialogue de 2024 organisé en collaboration avec la direction générale de l'environnement de la Commission européenne a été le financement de la biodiversité, sujet d'importance croissante pour les aires protégées. Lors de sa présentation, le groupe Palladium a fait connaître le point de vue d'une entreprise en la matière, fournissant des exemples intéressants qui serviront de base à d'éventuels travaux futurs.

Visionnez le webinaire ici.



Le webinaire intitulé « Exploring new ways to finance conservation - Innovative funding for Nature and People » (Étude de nouveaux financements de la préservation : innovations en matière de financement pour la nature et les populations) a présenté deux études de cas portant sur le paiement des services écosystémiques et les solutions naturelles.

En collaboration avec d'autres ONG environnementales, la Fédération EUROPARC a participé à l'élaboration d'une déclaration commune intitulée « Unlocking funds for nature: How the next EU budget must deliver for biodiversity » (Levée de fonds au profit de la nature : comment faire en sorte que le prochain budget de l'UE n'oublie pas la biodiversité). Cette déclaration souligne le caractère urgent de la situation et les possibilités offertes par le nouveau budget de l'UE d'intensifier les efforts de préservation de la biodiversité dans toute l'Europe.

Lisez la déclaration commune ici.



Notre réseau européen

Tout au long de son histoire, la Fédération EUROPARC a fièrement encouragé la collaboration en soutenant l'établissement de sections régionales et nationales. Les sections d'EUROPARC jouent un rôle essentiel dans le déroulement de la mission de la Fédération en collaborant étroitement à la mise en œuvre de ses objectifs stratégiques tout en tenant compte des priorités et des caractéristiques uniques de leurs régions respectives. Découvrez la manière dont ces réseaux sont à l'origine de changements significatifs dans les paysages protégés d'Europe.



- ⊙ Section Îles Atlantiques d'EUROPARC
- ⊙ Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC
- ⊙ Section francophone d'EUROPARC
- ⊙ Section italienne d'EUROPARC/ Federparchi
- ⊙ Section néerlandaise d'EUROPARC
- ⊙ Section Nord-Baltique d'EUROPARC
- ⊙ Section espagnole d'EUROPARC
- ⊙ Section Naturlandschaften e. V. (section allemande d'EUROPARC)

*Les sections signent un nouvel accord lors de la Conférence EUROPARC 2023.
© PDF-Grafie*

europarc.org/sections

Section Îles Atlantiques d'EUROPARC

La section Îles Atlantiques d'EUROPARC (EAI) regroupe les aires protégées d'Angleterre, d'Irlande du Nord, d'Écosse, du Pays de Galles et de la République d'Irlande. Elle promeut les bonnes pratiques en matière de gestion des aires protégées et de formation par le biais de la mise en réseau et assure la continuité des relations avec le réseau européen des paysages protégés. L'EAI s'aligne sur les objectifs d'EUROPARC tout en adaptant les initiatives à ses paysages côtiers et insulaires uniques.

En 2024, le programme de webinaires s'est poursuivi, proposant des sessions toujours au bon moment et suscitant la réflexion. L'EAI n'a pas relâché ses efforts au sein du réseau EUROPARC, participant aux réunions régulières des sections et co-organisant la conférence phare de cette année, à Sheffield, au Royaume-Uni. Cette section a également soutenu la candidature d'Elliott Lorimer au Conseil d'EUROPARC.

L'EAI a organisé un événement plus important, en présentiel, et accueilli ainsi des membres venus de toute l'Europe. Le thème de cette conférence était : *Protected Landscapes 2030 – Fitter for the Future: Our evolving Landscapes in the 21st Century* » (*Paysages protégés d'ici à 2030 - En pleine forme pour affronter l'avenir : nos paysages du 21^e siècle sont en pleine évolution*). Pour améliorer l'accessibilité et l'inclusion, l'événement comprenait, dans le cadre d'un programme préalable, des visites de sites des parcs nationaux de Cumbrie et du Connemara, ainsi que trois webinaires d'accompagnement.

Particularité de cet événement : une escapade transfrontalière entre les Pays-Bas et le Royaume-Uni avec une visite préalable à la conférence du parc national de Zuid-Kennemerland, suivie d'un atelier à bord de l'Eurostar intitulé « *Sustainability Express* » (Train express vers la durabilité).

L'un des principaux objectifs était de donner la parole à des voix nouvelles et diversifiées en faveur du changement. Les participants ont eu l'occasion d'écouter divers orateurs, notamment un groupe de jeunes gens, véritables sources d'inspiration, issus de deux parcs nationaux du Yorkshire, dont le message a trouvé un écho profond auprès des participants.

Visionnez la présentation des parcs nationaux du Yorkshire ici.



Parc national de Cumbrie en Angleterre. © Îles Atlantiques d'EUROPARC

La conférence a été couronnée de succès et a donné matière à réfléchir à tous les participants. Les messages clés étaient les suivants :

- ⊗ Nous devons élargir nos cercles de conversation et être à l'écoute des autres.
- ⊗ Nous devons soutenir les jeunes et les inciter à vivre et à travailler dans des paysages protégés, ce qui implique de prêter attention à de nombreuses problématiques d'ordre social telles que le logement, les transports et l'apprentissage.
- ⊗ Nous devons élargir notre cercle de conversation autour des décisions relatives à l'exploitation des terres et veiller à ce que les communautés vivant à l'intérieur et à proximité des paysages protégés s'engagent davantage.
- ⊗ Nous devons faire en sorte que davantage de « consciences écologiques » ou d'ardents défenseurs de l'environnement intègrent les systèmes politiques.

Regarder vers l'avenir

Un programme de mentorat à destination des jeunes professionnels a été mis au point à la suite de la réunion de la section EAI lors de la dernière conférence EUROPARC aux Pays-Bas. Le programme sera lancé au printemps 2025.

La section EAI continuera de proposer des opportunités d'apprentissage à ses membres par le biais de webinaires, de visites de sites et de mentorat. Toutefois, l'année à venir pourrait s'accompagner de difficultés. En effet, des réductions budgétaires importantes dans les paysages protégés pourraient nuire aux activités. L'année 2025 marquera également une transition. En effet, la coordinatrice de la section, Anita Prosser, qui a participé aux activités d'EUROPARC depuis 1989, prend sa retraite. Sa contribution au réseau a été immense et appréciée au plus haut point.



EUROPARC
Atlantic Isles

Pour en savoir plus sur la Section ici.



Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC

La section d'Europe centrale et orientale (CEE) d'EUROPARC regroupe des aires protégées situées en Bulgarie, en Croatie, en République tchèque, en Hongrie, en Pologne, en Roumanie, en Slovaquie et en Slovénie. Elle promeut la coopération transfrontalière par la communication et le partage d'expériences, et assure l'intégration des sites Natura 2000 aux systèmes nationaux. La section CEE s'aligne sur les objectifs d'EUROPARC tout en adaptant les initiatives à une région qui regorge de forêts anciennes et d'habitats pour grands carnivores.

La section a été ravie d'accueillir un nouveau membre en 2024 : la Chaire UNESCO sur la gestion durable des aires de préservation (MCA), basée à l'Université des sciences appliquées de Carinthie, Autriche (membre d'EUROPARC depuis 2021).

La Chaire UNESCO sur la gestion durable des aires de préservation (MCA) est une mine d'or grâce à ses recherches d'exception et à sa vaste expérience de l'apprentissage de la préservation de la nature au 21^e siècle : ses activités reposent sur une compréhension interdisciplinaire, holistique et intégrée des aires de préservation, comme le préconisent et l'illustrent les réserves de biosphère de l'UNESCO, les sites (naturels) du patrimoine mondial de l'UNESCO et les géoparcs de l'UNESCO. La Chaire UNESCO sur la gestion durable des aires de préservation de l'Université de Carinthie œuvre dans des domaines prioritaires clés liés aux domaines de compétences de l'UNESCO : La gestion durable des aires de préservation, la surveillance de la biodiversité dans les aires protégées et d'autres mesures de préservation efficaces, aire par aire. Elle possède une expérience particulièrement approfondie et précieuse en matière de planification et de gestion des aires protégées.

Sous le thème de la Journée européenne des parcs 2024, « Vote for Nature » (Votons pour la nature), les membres de la section ont organisé tout un ensemble d'événements pour le moins passionnants : promenades interactives, visites guidées, circuits photographiques, activités d'observation des oiseaux, ainsi qu'un vaste éventail de programmes pédagogiques consacrés à l'environnement en plein air.

Pour donner un nouveau souffle à l'engagement de la section et préparer la prochaine passation présidentielle, un atelier a été organisé fin septembre 2024 dans le parc national de Krkonoše. Malheureusement, en raison de graves inondations qui se sont produites en République tchèque, l'événement a dû être reporté. Nous gardons espoir et sommes impatients de pouvoir reprogrammer cette réunion au cours de l'année à venir.



EUROPARC
Central and Eastern Europe

Pour en savoir plus sur la Section ici.

Section francophone d'EUROPARC

La section francophone d'EUROPARC regroupe les aires protégées de France, de Suisse, du Luxembourg et de Wallonie. Elle promeut des approches innovantes en matière de développement durable des aires rurales et périurbaines, et assure la coordination autour de projets territoriaux intégratifs et participatifs à long terme. La section francophone s'aligne sur les objectifs d'EUROPARC, tout en adaptant les initiatives aux conditions géographiques diverses, des chaînes alpines aux côtes, qui englobent de vastes paysages ruraux.

Stratégie et fonctionnement

S'appuyant sur le partenariat établi pour la première fois en 2023 et renouvelé depuis avec l'Office français de la biodiversité (OFB), l'année 2024 marque la mise en œuvre concrète de cette nouvelle dynamique. S'étendant d'octobre 2023 à octobre 2025, l'initiative s'articule autour de deux axes majeurs visant à renforcer la coordination entre les territoires francophones.



De gauche à droite : Clara Fontana (FPNRF), Baptiste Hottekiet (Parc des Collines en Belgique), Patrick Thommes and Christine Lutgen (Parc Haute-Sûre Luxembourg).

Développement et coopération avec l'UE

Réunions en ligne

- ⊗ Discussions sur l'organisation de la section privilégiant la coopération transfrontalière et le développement d'initiatives communes (31 janvier 2024).
- ⊗ Accent mis sur le tourisme durable et le financement des aires protégées. Ces réunions ont notamment été l'occasion de présenter des projets européens en mettant l'accent sur l'inclusivité et la collaboration transfrontalière (25 mars 2024).
- ⊗ Les stratégies de financement et les activités de sensibilisation avec la DG Environnement ont été abordées, notamment en ce qui concerne le renforcement du financement LIFE des projets liés à la pollution lumineuse et à la restauration écologique (16 septembre 2024).

Événements en présentiel

- ⊗ Congrès Natura 2000 dans le parc naturel régional du Ballon des Vosges (24 au 26 juin 2024). Participation des parcs de la Haute-Sûre (Luxembourg) et du Pays des Collines (Belgique). Lors de cet événement, l'accent a été mis sur les financements européens et les obstacles à la coopération transfrontalière, ainsi que sur les contributions possibles au plan national de restauration de la nature.
- ⊗ Congrès NRP à Narbonne (23 octobre 2024). Les discussions ont porté sur une mise à jour collective de la section, la préparation du Séminaire Dialogue du 14 novembre et la présentation d'un projet INTERREG consacré à la restauration des sols et l'entretien des arbres têtards.





De gauche à droite : Clara Fontana (FPNRF), Jérôme Chapelier, (Parcs wallons), Francine Keiser (Parc de l'Our au Luxembourg), Baptiste Hottekiet (Parc des Collines Belgique), Simone Zanter (Our), Naik Faucon (OFB), Marjorie Jouen (CORP), Laurence Chabanis (OFB).

Réunion NaturaConnect 2024 à Grenoble, France. © EUROPARC



Représentation des aires protégées francophones au sein d'EUROPARC

- ⊗ Participation au groupe consultatif sur les politiques d'EUROPARC, représenté par Marjorie Jouen (Institut Jacques Delors).
- ⊗ Le Conseil d'administration d'EUROPARC est représenté par Sabrina Caire, désignée en tant que nouveau membre à la fin de l'année 2024.
- ⊗ Participation au séminaire Dialogue à Bruxelles (14 novembre 2024) pour défendre le renforcement du financement LIFE dans le cadre des négociations financières pluriannuelles de l'UE.

Soutien au développement de projets européens

Parmi les efforts déployés actuellement, citons le suivi des opportunités de financement pertinentes (par exemple, Interreg ENO, Interreg Euro-MED) et le soutien à la formulation de projets conjoints. Parmi les thèmes prioritaires identifiés pour les propositions futures, citons :

- ⊗ Atténuation de la pollution lumineuse
- ⊗ Coopération transfrontalière
- ⊗ Restauration de l'environnement.



EUROPARC
FRANCOPHONE SECTION

Pour en savoir plus sur la Section ici.



Réunion du CETS avec le Parco Regionale Colli Euganei, Italie. © Federparchi

Section italienne d'EUROPARC/Federparchi

La section italienne d'EUROPARC/Federparchi regroupe les diverses aires protégées terrestres et marines du pays. Elle promeut des stratégies de tourisme durable et les avantages que présentent les services écosystémiques. En outre, elle assure le maintien et le développement des bonnes pratiques et des cultures traditionnelles. Federparchi s'aligne sur les objectifs d'EUROPARC tout en adaptant les initiatives afin de tirer parti de la richesse de la biodiversité et du patrimoine culturel de l'Italie.

Tout au long de l'année 2024, Federparchi s'est engagée sans compter dans la Charte européenne du tourisme durable (ECST) et a élargi ses activités au niveau européen. Une attention particulière a été portée aux mises à jour potentielles des réglementations nationales régissant les aires naturelles protégées.

L'accent a été mis sur les avancées du programme ECST dans les aires protégées italiennes. Par le biais d'ateliers, de séminaires et de réunions de partage d'informations, Federparchi a fourni un soutien technique et des conseils aux aires protégées désireuses d'adhérer à la Charte, tout en illustrant les avantages et opportunités offerts par le tourisme durable. Toutes ces initiatives ont suscité un vif intérêt dans tout le pays et de nombreuses aires protégées ont reconnu que le programme ECST constituait un cadre précieux pour promouvoir un tourisme responsable et durable sur leur territoire.

Federparchi a également soutenu la mise en œuvre des initiatives décrites dans les parties 2 et 3 du programme ECST en partageant les meilleures pratiques et en organisant des sessions de formation à destination des opérateurs touristiques et des gestionnaires de parcs. Ces initiatives ont fourni aux parties prenantes les outils et connaissances nécessaires pour concevoir des stratégies touristiques efficaces, améliorer la gestion des infrastructures et impliquer les communautés locales dans la planification et la gestion.

Parallèlement, Federparchi a surveillé et évalué l'impact du tourisme par le biais d'études de cas, d'enquêtes sur le terrain et d'analyses de données. Ce travail a permis d'identifier les domaines à améliorer en priorité afin d'éclairer les stratégies futures et de garantir que le tourisme reste durable et cohérent avec les objectifs de préservation.



Ces efforts ont été soulignés dans un article complet, publié dans le numéro de janvier 2025 de *Reticula*, magazine scientifique de l'ISPRA, consacré à ce thème spécifique : « Tourisme durable dans les aires protégées, équilibre complexe entre les besoins de développement au niveau local et la protection de la biodiversité ». L'article de Federparchi, intitulé « A European Charter for Sustainable Tourism in Protected Areas » (Une charte européenne pour le tourisme

durable dans les aires protégées), s'intéresse à l'évolution de la Charte européenne du tourisme durable, analyse sa mise en œuvre et aborde les propositions législatives visant à soutenir son adoption à plus grande échelle en Italie.

Federparchi a également permis aux initiatives de l'ECST de bénéficier d'une plus grande visibilité par le biais de son site Web, de ses lettres d'information (notamment Parchi News) et de ses communiqués de presse. L'accent a été mis sur les forums ECST du parc régional des Monts Euganéens et du parc des Monts Métallifères en février.

À partir d'avril, les projecteurs se sont tournés vers les événements clés d'EUROPARC, tels que les Star Awards, le séminaire de mars consacré aux aires marines protégées à Siggen (Allemagne) et le webinaire de juin abordant le financement des aires protégées. En octobre, ce fut au tour de la réunion internationale ECST en Irlande d'être mise en lumière.

Les initiatives organisées dans le cadre de la Journée européenne des parcs du 24 mai ont été nombreuses et très suivies. Du fait des élections locales en Italie, le slogan « Ensemble pour la nature » est venu remplacer le thème officiel d'EUROPARC, conformément aux règles nationales en matière de communication électorale.

D'autres jalons ont été atteints, parmi lesquels l'évaluation du renouvellement de l'ECST dans le parc national de Sila, réalisée en juillet, ainsi que l'interview de Luca Santini, président de Federparchi, accordée à Adnkronos en septembre. Il a souligné l'essor que connaît le tourisme

durable dans les aires protégées italiennes et le rôle fondamental que joue l'ECST en tant qu'indicateur de qualité pour l'offre touristique des parcs.

En novembre, lors de l'Assemblée générale de la Fédération EUROPARC, Lidia Bai, membre du Conseil d'administration de Federparchi, a été nommée pour siéger au Conseil d'administration d'EUROPARC. Elle a ensuite participé aux États généraux des aires protégées, qui se sont déroulés à Rome du 17 au 19 décembre.

Cet événement organisé sur deux jours a rassemblé des représentants de parcs de différents partis et institutions, dont le ministre Gilberto Pichetto Fratin (du ministère italien de l'environnement et de la sécurité énergétique) et de nombreux autres membres du gouvernement italien. Les discussions et débats de haut vol autour de la situation et des perspectives des aires protégées italiennes ont notamment souligné la possibilité d'une mise à jour de la loi italienne sur les parcs (n° 394/1991). L'objectif est de faire en sorte que les autorités des parcs se montrent plus efficaces et plus efficaces pour mener à bien leur mission de protection de la biodiversité, tout en visant à instaurer un système intégré d'aires protégées italiennes.



Stati Generali delle Aree Protette, réunion générale des aires protégées italiennes à Rome, décembre 2024. © Federparchi.



Federparchi
FEDERAZIONE ITALIANA PARCHI E RISERVE NATURALI



Pour en savoir plus sur la Section ici.

Section Bénélux d'EUROPARC

La section Bénélux d'EUROPARC regroupe certaines aires protégées de Belgique et celles des Pays-Bas. Elle promeut des activités autour des services écosystémiques et de la nécessité de trouver de nouvelles sources de financement. Cette section s'aligne sur les objectifs d'EUROPARC tout en adaptant les initiatives à une région caractérisée par une forte densité de population et une exploitation intensive des sols.

Les Pays-Bas ont officiellement accueilli le parc national Van Gogh, situé au cœur du Brabant, région dans laquelle Vincent van Gogh a passé ses jeunes années. Ce paysage unique regorge de ruisseaux sinueux, de vastes réserves naturelles, de terres agricoles, de domaines et de panoramas à couper le souffle sur les villes et villages. C'est là que l'artiste emblématique a cultivé son art, s'inspirant de la nature environnante et du dur labeur de personnages qui allaient plus tard devenir les figures centrales de ses œuvres d'art mondialement connues. Le parc ne se contente pas de préserver ce patrimoine culturel et naturel : il étend également le parc national Loonse en Drunense Duinen en reliant de manière transparente les villages et villes à la campagne environnante.

En juin, les parcs nationaux néerlandais ont accueilli un nouveau président, M. Gijs de Kruif (Nationaal Park Utrechtse Heuvelrug). Celui-ci succédera à Jan van de Venis qui redevient vice-président.



Jeu autour du changement climatique dans le train. © Myrthe Fonck



Jeu autour du changement climatique à bord du train. © Myrthe Fonck

Nous avons organisé un événement de mise en réseau commun, accueilli par les sections Îles Atlantiques et Bénélux d'EUROPARC. L'événement a souligné l'importance de la collaboration transfrontalière et d'une réflexion sortant des sentiers battus pour garantir la résilience de la nature et des paysages à l'avenir. Notre voyage a débuté par une visite de terrain dans le parc national de Zuid-Kennemerland, où les participants ont partagé leurs réflexions et leurs expériences quant à la capacité d'adaptation de la nature et des populations et à l'importance de la communication. Le dynamisme des paysages a suscité de nombreuses idées et les participants ont été encouragés à « oser rêver » !

Le voyage s'est poursuivi à bord de l'Eurostar, le « train express vers la durabilité », en direction le Royaume-Uni. Cet atelier innovant à bord du train a allié apprentissage, mise en réseau et transport durable. Les participants ont été invités à monter à bord du train non pas en tant qu'individus, mais en tant que citoyens partageant un même paysage. Le défi consistait à proposer un plan d'action pour l'avenir de leur aire en tenant compte des différents rôles et intérêts de chacun. Dès qu'un terrain d'entente a été trouvé, la collaboration est passée à la vitesse supérieure et les idées créatives ont fusé.



Pour en savoir plus sur la Section ici.



Aire transfrontalière de Håldi en Finlande et en Norvège. © EUROPARC

Section Nord-Baltique d'EUROPARC

La section Nord-Baltique d'EUROPARC regroupe les aires protégées du Danemark, de la Norvège, de la Suède, de la Finlande, de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie et de l'Islande. Elle promeut l'adaptation au climat et les pratiques durables, et assure le partage d'informations et d'expertise dans le domaine de la préservation transnationale. La section Nord-Baltique s'aligne sur les objectifs d'EUROPARC tout en adaptant les initiatives à une région qui regorge de vastes forêts boréales, de toundra arctique et d'écosystèmes côtiers.

En 2024, la section Nord-Baltique a connu son lot de difficultés mais également de raisons de se réjouir. Malgré des ressources limitées, elle n'a rien perdu de sa détermination et n'a cessé d'encourager la collaboration à travers toute la région. Daniel Åberg a conservé son poste de Président jusqu'à la fin de l'année, soutenu par Kristian Bjørnstad, qui a fait office de coordinateur. Toutefois, la structure actuelle n'est pas viable sur le long terme. Pour assurer la continuité du fonctionnement et du développement de la section, nous recherchons activement un financement afin de créer un poste de coordination permanent. Nous explorons toutes les voies envisageables en matière de soutien : tous les commentaires et suggestions émanant de l'ensemble de notre réseau sont les bienvenus.

Principales activités et réalisations

- ⊗ Webinaires et partage de connaissances : Avec la section Îles Atlantiques d'EUROPARC, nous nous sommes alliés pour organiser tout un ensemble de webinaires consacrés à divers thèmes parmi lesquels les géoparcs, la géographie numérique et la comptabilisation du carbone dans les aires protégées.
- ⊗ Charte européenne du tourisme durable (CETD) : La Suède et l'Estonie ont activement mis en œuvre la partie II du programme ECST, distinguant les entreprises touristiques actives dans des aires protégées.

- ⊗ Projet ERASMUS « Know Nature » (Découvrez la nature) : Cette initiative, à laquelle participent des partenaires situés en Estonie, en Lettonie et en Suède, vise à étoffer la base de connaissances concernant le tourisme durable dans les aires naturelles protégées.
- ⊗ Coopération transfrontalière : Les membres de la section Nord-Baltique se sont engagés vis-à-vis du programme transfrontalier, Tiia Henrika Kalske (Finlande) présidant le comité d'évaluation stratégique transfrontalière (STEC). La réunion TransParcNet s'est tenue récemment en Norvège et en Finlande.
- ⊗ Initiatives de restauration de la nature et de réduction de la pollution lumineuse : La restauration de la nature demeure une priorité de tous les instants, conformément à la loi européenne en la matière. Par ailleurs, la Norvège a désigné son premier site dédié à la réduction de la pollution lumineuse dans le parc national d'Øvre Pasvik, marquant ainsi une étape importante dans la préservation des environnements nocturnes.

Regarder vers l'avenir

Notre priorité absolue consiste à faire en sorte que la section Nord-Baltique bénéficie d'un soutien durable. Nous explorons diverses possibilités de financement et sommes ouverts au dialogue quant à la manière de faire évoluer et de renforcer la structure de la section à l'avenir. Nous restons déterminés à faire progresser la préservation, la durabilité et la collaboration dans toute la région et nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre travail au sein du réseau de la Fédération EUROPARC.



Pour en savoir plus sur la Section ici.

Section espagnole d'EUROPARC

La section espagnole d'EUROPARC comprend les administrations publiques responsables des aires protégées. Elle bénéficie du soutien juridique de FUNGOBE et gère un bureau technique composé de 11 professionnels qui catalysent un réseau regroupant des milliers de personnes. Elle promeut une gestion plus durable, plus équitable et plus solidaire, et agit en faveur d'un tourisme durable, de la recherche et de l'amélioration des compétences professionnelles. La section espagnole s'aligne sur les objectifs d'EUROPARC tout en adaptant les initiatives afin d'harmoniser l'autonomie régionale avec les stratégies nationales et européennes.

Conférence ESPARC 2024

La XXII^e conférence de la section espagnole d'EUROPARC s'est tenue à Sigüenza, dans la région de Castille-La Manche. L'événement a rassemblé 170 participants venus de toute l'Espagne. Les ateliers ont permis de se pencher sur des thèmes clés tels que la préservation et la restauration des systèmes naturels, l'intégration du changement climatique à la gestion, la contribution des aires protégées aux défis démographiques, la compatibilité entre le tourisme et la préservation, la communication autour des avantages sociaux liés aux aires protégées et leur amélioration en tant qu'espaces dédiés à la santé des populations.



Ouverture officielle d'ESPARC 2024, XXII^e conférence de la section espagnole d'EUROPARC.

Troisième édition du prix récompensant les expériences inspirantes dans les aires protégées

Dans la catégorie « Membre », le prix a été décerné au projet « Gran Canaria Pastorea », sous l'égide du Cabildo de Gran Canaria. L'initiative met en œuvre des mesures socio-économiques qui contribuent à l'adaptation au changement climatique, tout en relevant des défis majeurs tels que la prévention des feux de forêt.

Dans la catégorie « Autres entités », le prix a été décerné au projet « Gestion intégrale de la réserve de Buixcarró », déployé pendant 20 ans dans le parc naturel de la Serra de Mariola par la Fondation Victoria Laporta Carbonell.

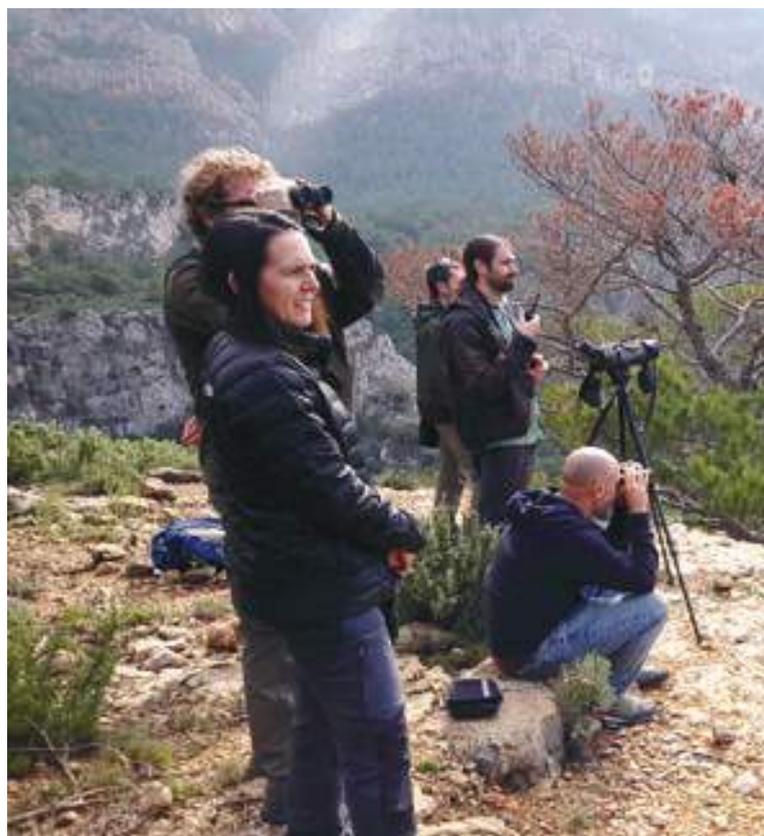


Cérémonie de remise du troisième prix récompensant les expériences inspirantes dans les aires protégées, porté par la section espagnole d'EUROPARC.

Projet LIFE RedBosques_Clima

En 2024, le premier échange autour de la mobilité dans le cadre du projet a eu lieu dans le parc naturel de la Sierra Norte de Guadalajara. Dix professionnels y ont participé. En outre, le quatrième séminaire technique s'est tenu dans le parc naturel de Ports. Vingt participants y ont partagé des solutions naturelles visant à adapter les écosystèmes forestiers des aires protégées au changement climatique.

Visite de terrain lors du IV^e séminaire technique de RedBosques_Clima qui s'est tenu dans le parc naturel de Ports.





Étudiants lors d'une visite de terrain dans le cadre du Master en aires protégées.

Adhésion à l'ECST des entreprises touristiques des sierras de Cazorla, Segura et Las Villas

Un programme de formation et d'assistance technique a été dispensé aux entreprises touristiques souhaitant adhérer à la Charte européenne du tourisme durable (ECST) dans le parc naturel des sierras de Cazorla, Segura et Las Villas, en Andalousie. En septembre 2024, une cérémonie a été organisée afin de remettre des certificats aux 37 entreprises ayant respecté les principes d'ECST.

24^e édition du Master en aires protégées

Vingt-sept participants venus d'Espagne et d'Amérique latine ont été diplômés dans le cadre de la 24^e promotion du Master en aires protégées. Depuis 2022, le programme est dispensé en ligne par vidéoconférence, ce qui le rend accessible aux professionnels du monde hispanophone. En outre, il conserve une composante de voyage d'étude en présentiel qui, pour cette promotion, s'est déroulé dans la réserve de biosphère de Marismas Coruñesas.

Journée européenne des parcs 2024 : « Vote for Nature »

Les aires protégées espagnoles ont participé à la célébration de la Journée européenne des parcs 2024, organisant plus de 400 activités à travers tout le pays. La section espagnole d'EUROPARC a contribué à la diffusion de toutes ces activités et a présenté un manifeste institutionnel en faveur des aires protégées lors du congrès d'ESPARC.

Lisez le Manifeste ici.

Plus de trente vidéos dans le cadre de la campagne « Nos aires protégées »

La section espagnole d'EUROPARC promeut activement la campagne « Nos aires protégées », qui comprend la série de vidéos « Protected Lives » (Vies protégées). Plus de 30 épisodes mettant en lumière les personnes et les histoires à l'origine de la préservation de ces paysages essentiels sont disponibles ici :

Pour en savoir plus sur la campagne ici.

Regarder vers l'avenir

L'un des grands défis pour les années à venir consiste à élaborer le « Programme 2030, changement global et aires protégées : des territoires de préservation vivants pour le bien-être humain ».



Pour en savoir plus sur la Section ici.





Conférence annuelle de>NNL e. V. et VDN e. V., y compris l'inauguration de la Fondation nationale des paysages naturels © Patrick Appelhans | VDN e. V.

Section Naturlandschaften e.V. (section allemande d'EUROPARC)

La section allemande, en tant qu'organisation de tutelle nationale Nationale Naturlandschaften e. V. (NNL e. V.), ainsi que le Verband Deutscher Naturparke e. V. (Association des parcs naturels allemands) représentent les paysages naturels nationaux (NNL) d'Allemagne : regroupement de 16 parcs nationaux, de 18 réserves de biosphère, de 104 parcs naturels et de 3 aires de vie sauvage.>NNL e. V. s'aligne sur les objectifs d'EUROPARC tout en adaptant ses initiatives à la préservation de la biodiversité, à la protection du climat, au développement durable, aux expériences dans la nature et à l'éducation en matière d'environnement.

En 2024, nous avons créé la Stiftung Nationale Naturlandschaften (Fondation nationale des paysages naturels) sous le statut de société à responsabilité limitée à but non lucratif. Active au niveau fédéral, cette fondation

fonctionne comme un service centralisé et un centre de mise en réseau, dédié à la préservation de la nature, à la protection du climat naturel et au développement durable. Elle encourage également l'éducation au développement durable, l'engagement civique, le tourisme durable et le développement régional.

Stratégie de communication pour l'alliance des paysages naturels nationaux

Le rôle des>NNL dans la préservation de la nature, la protection du climat et le développement durable est plus crucial que jamais. Couvrant un tiers de la superficie totale de l'Allemagne, les>NNL contribuent de manière significative au respect des engagements nationaux et internationaux en matière d'environnement. Pour autant, le grand public ne perçoit que peu l'importance de notre travail.



Pour remédier à cette situation, nous avons élaboré une stratégie de communication à plusieurs niveaux en 2024. Son objectif consiste à accroître la sensibilisation et à renforcer la reconnaissance du rôle des NNL dans la politique et la société, tout en communiquant clairement autour de la valeur de notre travail. Parmi les diverses initiatives de sensibilisation, qui seront mises en œuvre progressivement en 2025 et 2026, citons des affiches, des cartes postales, du contenu pour les réseaux sociaux, des communiqués de presse et la relance du site Web de notre alliance, prévue pour 2025.

Amélioration de la visibilité et de l'accessibilité des offres durables et respectueuses du climat dans les paysages naturels nationaux

Outre la stratégie de communication, nous avons œuvré dans le but d'accroître la visibilité des expériences dans la nature et des offres des partenaires certifiés au sein des NNL. À ces fins, nous collaborons étroitement avec le Deutsche Zentrale für Tourismus (Office national allemand du tourisme) et les organisations touristiques au niveau des États.

Notre objectif est de faciliter la recherche d'offres durables et respectueuses de la nature, de permettre une gestion plus ciblée des visiteurs et de faire en sorte que les services et offres des LPN soient appréciés à leur juste valeur. Un projet sur dix mois (de juin 2024 à mars 2025), financé par le ministère fédéral des affaires économiques et de la protection du climat, s'attache à jeter les bases de cette entreprise. À l'avenir, les offres certifiées NNL dont la qualité est vérifiable seront présentées sur des plateformes touristiques afin d'élargir leur portée et de leur garantir une meilleure visibilité.

Promotion d'un tourisme de caravaning durable et respectueux du climat dans les paysages naturels nationaux

Depuis 2024, nous coopérons avec la Caravaning Industrie Verband Deutschland e. V. (CIVD - Association allemande du secteur du caravaning) afin de continuer de développer l'offre d'emplacements et de places de stationnement de nuit dans les plus beaux paysages d'Allemagne. L'accent est mis sur la préservation de la biodiversité, le renforcement de la création de valeur régionale durable et les expériences naturelles uniques.

Les solutions innovantes concernant les emplacements doivent répondre aux besoins des voyageurs tout en les sensibilisant aux enjeux de préservation de la nature et de durabilité par le biais d'expériences en pleine nature. Au cours des deux prochaines années, nous soutiendrons plusieurs projets pilotes au sein des NNL à travers toute l'Allemagne afin de tester et de multiplier les concepts pratiques.



*De gauche à droite : Bernd Löhner (Président de CIVD), Jan Wildefeld (Directeur exécutif de NNL e. V.), Daniel Onggowinarso (Directeur exécutif de CIVD), Ulrich Köster (Directeur exécutif de VDN e. V.) lors du lancement de la coopération dans la Réserve de biosphère de Schaalsee.
© Hobby-Wohnwagenwerk Ing. Harald Striewski GmbH.*

**Nationale
Naturlandschaften**



Pour en savoir plus sur la Section ici.

Nous contacter

Le Conseil

Président

Michael Hošek - michael.hosek@integracons.com

Membres élus du Conseil

Vice-président

Marta Múgica - marta.mugica@redeuroparc.org

Matti Tapaninen - Vice President - matti.tapaninen@metsa.fi

Elliott Lorimer - elliot.lorimer@yorkshiredales.org.uk

João Cardoso de Melo - joao.melo@cascaisambiente.pt

(Trésorier)

Lidia Bai - athenelb@gmail.com

Sabrina Caire - sabrina.caire@yahoo.com

Membres du conseil cooptés

Représentant périurbain

Nikos Pangas - npangas@philodassiki.org

Représentante des sections

Sonja Miller - sonja.miller@nationale-naturlandschaften.de

Conseiller spécialisé

Myrthe Fonck - myrthe.fonck@pwn.nl

Représentant de la jeunesse

Michelle Herrmann - mn.herrmann@gmx.de

Auditeur interne

James Stuart - james.stuart@oneplanet.consulting

Sections d'EUROPARC

Section Îles Atlantiques d'EUROPARC

Anita Prosser (ancienne)

Deborah Brookes - deb@europarc-ai.org

www.europarc-ai.org

Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC

Szilvia Göri - goriszilvia at hnp.hu

www.europarc.org/europarc-central-and-eastern-europe

Section francophone d'EUROPARC

Clara Fontana - cfontana@parcs-naturels-regionaux.fr

www.europarc.org/europarc-france

Section italienne d'EUROPARC/Federparchi

Corrado Teofili - corrado.teofili at federparchi.it

www.federparchi.it

Section Bénélux d'EUROPARC

Gijs de Kruif - GijdsdeKruif@NPUH.nl

www.europarc.org/europarc-low-countries

Section Nord-Baltique d'EUROPARC

Kristian Bjørnstad - kristian@norskeparker.no

www.europarc-nb.org

Section espagnole d'EUROPARC

Marta Múgica - marta.mugica@redeuroparc.org

www.redeuroparc.org

Section Naturlandschaften e.V. (section allemande d'EUROPARC)

Sonja Miller - sonja.miller@nationale-naturlandschaften.de

https://nationale-naturlandschaften.de

Direction d'EUROPARC

Siège social d'EUROPARC

Waffnergasse 6, 93047 Ratisbonne, Allemagne

Tél.: +49 (0) 941 599 35 98-0,

Directrice exécutive

Carol Ritchie (ancienne)

Responsable des politiques et des projets

Federico Minozzi - federico.minozzi@europarc.org

Responsable du renforcement des capacités et des communications - Chef de projet LIFE ENABLE & LIFE PAME-Europe

Neil McIntosh - neil.mcintosh@europarc.org

Responsable des finances et de l'administration

Michaela Zeller (ancienne)

Responsable du développement des politiques

Sanna-Kaisa Juvonen

sanna.kaisa.juvonen@europarc.org

Responsable de la communication et des technologies de l'information

Fernando Pinillos - fernando.pinillos@europarc.org

Responsable des politiques et des projets | Responsable du tourisme durable

Teresa Pastor (ancienne)

Responsable des communications

Esther Bossink - esther.bossink@europarc.org

Chargée de projet et assistante de communication

Sandra Grego - sandra.grego@europarc.org

Responsable des finances et de l'administration

Adelina Nagy - adelina.nagy@europarc.org

Chargée de projet NaturaConnect

Marit Schnepf - marit.schnepf@europarc.org

Chargée de projet NaturaConnect

Simone Prestes Dürrnagel

simone.prestes.duerrnagel@europarc.org

Chef de projet Interreg Europe GREENHEALTH

Anna Castelli - anna.castelli@europarc.org

Responsable de la jeunesse

Jessica Micklem-Kolenić

jessica.micklem@europarc.org

Agent de liaison concernant les adhésions

Nella Sergejeva - nella.sergejeva@europarc.org

Comptable

Katrin Varnhagen

Anton Ogotcov - anton.ogotcov@europarc.org

Agent administratif

Pia Krämer - pia.kraemer@europarc.org



Page de couverture : NaturaConnect meeting 2024 in Grenoble, France. © EUROPARC
Page de garde : Participants of the Siggen Seminar 2024. © EUROPARC

Háldi Transboundary Area, Finland and Norway. © EUROPARC

Mentions légales

Copyright/éditeur : Fédération EUROPARC 2025

Éditeurs : Direction de la Fédération EUROPARC

Traductions : EuroMinds Linguistics

Conception graphique :

Václav Hřaba - atelier-hřaba@volny.cz

Tous nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à cette édition du rapport annuel.



Co-funded by
the European Union

Co-financé par l'Union européenne.

Les points de vue et opinions exprimés sont ceux de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne peuvent en être tenues pour responsables.



www.europarc.org